

BILAN D'ACTIVITÉS

LIGUE ALZHEIMER ASBL

ANNÉE 2016



MONTAGNE SAINTE-WALBURGE 4B
4000 LIÈGE



04 229 58 10



LIGUE.ALZHEIMER@ALZHEIMER.BE



LIGUE
ALZHEIMER

« AIDE PRÈS DE CHEZ VOUS »

Avec
le soutien de la



Wallonie



TABLE DES MATIÈRES

I. PREMIÈRE PARTIE : ÉDITORIAL.....	5
II. DEUXIÈME PARTIE : LA LIGUE ALZHEIMER ASBL.....	6
1. Statut du pouvoir organisateur.....	6
2. Engagement et missions.....	6
3. Historique.....	7
4. Organigramme.....	8
5. Méthode de travail.....	9
6. Conseil d'administration et assemblée générale.....	10
III. TROISIÈME PARTIE : LES ACTIVITÉS.....	11
1. Les Alzheimer Cafés.....	11
2. Les conférences.....	12
3. Les formations.....	14
4. Les projets.....	16
5. Colloque annuel.....	19
6. Réseau et collaborations.....	20
7. Représentations extérieures.....	22
8. Téléphones.....	23
9. Collaborations.....	24
IV. QUATRIÈME PARTIE : COMMUNICATION.....	27
1. Courriers.....	27
2. Bloc-notes.....	27
3. Newsletters.....	27
4. Sites web.....	27
5. Réseaux sociaux.....	29
6. Annonces externes.....	30
7. Médias.....	30
8. Support de communication.....	31
V. CINQUIÈME PARTIE : DOCUMENTATION.....	32
1. Etat des lieux.....	32
2. Première démarche et travail en cours.....	32
3. Perspectives 2017.....	33
VI. SIXIÈME PARTIE : RAPPORT FINANCIER.....	34
1. Dépenses.....	34
2. Recettes.....	34
3. Subsidés.....	34

I. PREMIÈRE PARTIE : ÉDITORIAL

La création de la Ligue est étroitement liée à l'histoire de vie des personnes qui l'ont fondée et qui étaient directement concernées par la maladie. C'est en 1986 que la Ligue Nationale Alzheimer est créée à Bruxelles par des aidants et soutenu par des médecins – c'est un mouvement pionnier basé sur le concept du self-help, la solidarité et les compétences, expériences et moyens de chacun et enfin le bénévolat. Pas de conflits communautaires mais un même but/objectif. Dix ans plus tard, la Ligue Alzheimer prend ses quartiers à Liège, communautarisation oblige.

Se faire connaître pour écouter, informer et donner suite aux demandes est le 1^{er} défi face à la méconnaissance générale de la maladie d'Alzheimer, son image désastreuse et son incurabilité ! L'objectif psychosocial de la Ligue Alzheimer ASBL se précise. Avec l'adage « le savoir est le pouvoir », les personnes concernées sortent de l'état de victime pour redevenir l'acteur de leur sort. En effet, une des caractéristiques de la maladie, c'est qu'elle s'impose à la personne atteinte de démence mais aussi à ses proches, le groupe social/la famille.

Elle provoque des changements qui sont souvent ressentis comme des pertes +/- importantes, invalidantes, des restrictions de libertés, des limites d'actions, des perspectives d'avenirs incertains et plutôt sombres, un état de faits avec lesquels il faut apprendre à vivre pour survivre.

Favoriser ce changement de mentalité et de vision est toujours d'actualité et de pratique courante dans toutes les initiatives avec notre premier public, c'est-à-dire les personnes atteintes de démence et leurs aidants familiaux et professionnels. Et même si une maladie d'Alzheimer ne ressemble à aucune

autre, l'échange et le partage d'avis et d'expériences des personnes concernées représentant un apport précieux dans un écolage informel, qui dépasse souvent le cadre des activités organisées. La reconnaissance du rôle d'aidants s'ajoute à sa valorisation indispensable. Tout comme favoriser l'expression du patient va avoir un impact sur son estime et sa confiance en soi.

En Belgique, dans le paysage des démences, la Ligue continue sur base de l'expertise acquise dans le domaine de l'accompagnement psychosocial, dans l'(in)formation utile et spécifique, dans l'innovation du vivre ensemble et avec sa participation dans diverses recherches, à jouer son rôle d'acteur de changement avec et pour les personnes atteintes de démence. Son réseau social, ses nombreux partenaires à tout niveau de la société, ainsi que ses membres et sympathisants forment une force vive, dynamique et critique face au problème de la démence.

Ce rapport annuel 2016 énonce des solutions et dégage des perspectives pour 2017 :

- Dans la perspective du futur, parler des choses, chiffres, objectifs à atteindre et se positionner par rapport à cela dans le bilan suivant
- Proposer au conseil d'administration un plan d'action à échéance court, moyen long terme (année calendrier) qui permet de viser et d'évaluer les résultats escomptés.

Sabine Henry
Présidente

II. DEUXIÈME PARTIE : LA LIGUE ALZHEIMER ASBL

1. Statut du pouvoir organisateur

Dénomination : Ligue Alzheimer ASBL

Forme juridique : Association Sans But Lucratif

Siège : Montagne Sainte-Walburge, 4b à 4000 Liège

Numéro d'entreprise : 0457213260

2. Engagement et missions

La Ligue Alzheimer ASBL est une association belge francophone de personnes concernées, d'aidants proches et de professionnels, impliquée dans la recherche scientifique, l'information et l'aide de proximité aux personnes confrontées à la maladie d'Alzheimer et autres formes de démence.

L'association se définit par son slogan « AIDE près de chez vous », qui exprime les objectifs poursuivis par la Ligue Alzheimer ASBL. Ceux-ci se résument en l'acronyme « A.I.D.E » :

- Accompagner les malades et proches par la rencontre dans les activités spécifiques en préservant l'autonomie de chacun.
- Informer les personnes concernées et le grand public pour mieux faire connaître la maladie d'Alzheimer et leur permettre ainsi de pouvoir agir de façon appropriée. Aussi, de stimuler les initiatives sociales, communales et associatives. Il s'agit d'innover en proposant sans cesse différentes actions œuvrant pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes concernées.
- Défendre les droits physiques, moraux et économiques du malade et favoriser les recherches sur la maladie et ses conséquences.
- Ecouter de façon inconditionnelle et sans prétention de mieux savoir afin de garantir une qualité de vie des personnes atteintes de démence.

La philosophie de la Ligue Alzheimer ASBL est de soutenir l'autonomie des patients et de leurs proches (familles et professionnels), tout en proposant l'accessibilité et la gratuité à l'information et aux activités organisées dans une proximité géographique et relationnelle.

Ces activités s'organisent en Wallonie et à Bruxelles : l'écoute, via l'Alzheimer Phone National 0800 15 225, les Alzheimer Cafés, les cycles de conférences gratuits et grand public, les formations pour professionnels, familles et administrations communales, les entretiens individuels, le colloque annuel, le réseau Ville Amie Démence, etc. La Ligue Alzheimer ASBL informe également le public à travers diverses publications : ouvrages, revue trimestrielle et brochures.

Toutes ces actions ont pour but d'offrir une meilleure connaissance de la maladie pour faciliter son acceptation et son approche au quotidien, d'éviter l'isolement et la solitude des personnes concernées et enfin de stimuler le soutien actif et solidaire via un changement de mentalité et la fin du tabou.

3. Historique

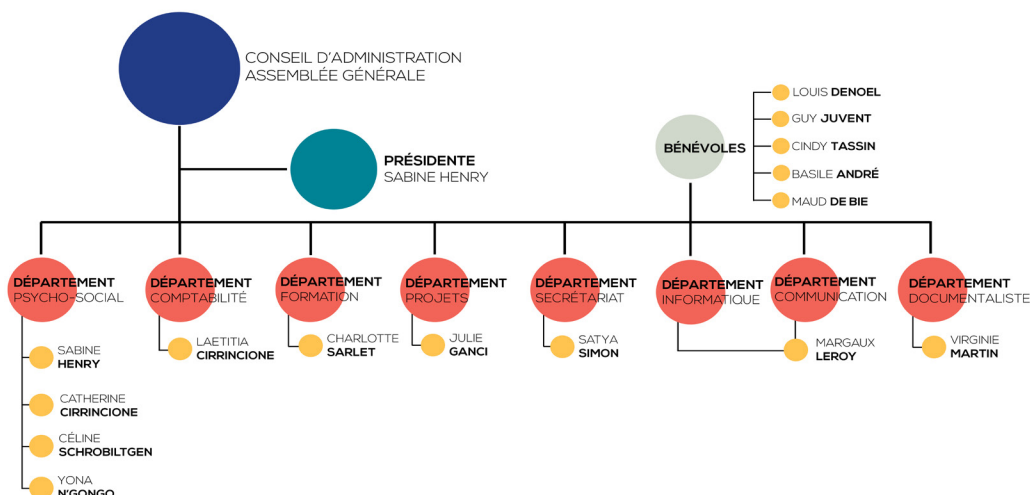
Plus ou moins septante pour-cents des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer vivent au domicile et sont accompagnées par les proches « aidants familiaux ». À l'origine de la création de la Ligue Alzheimer ASBL se trouvent ces aidants familiaux en manque d'information, de repères, de soutien... Depuis plus de vingt ans, cette association de self-help milite pour l'écoute, l'accompagnement et le soutien aux familles, l'information et la formation mais aussi la défense des droits du patient et la coopération avec les professionnels des soins et d'accueil. Voici quelques dates clés retraçant l'historique de la Ligue Alzheimer ASBL.

- **1986** : Création de la Ligue Alzheimer nationale à Bruxelles avec une section francophone et néerlandophone. Madame Henry est membre du conseil d'administration.
- **1988** : Premier colloque national annuel à Louvain
- **1993** : Première publication de la revue trimestrielle « Bloc-Notes »
- **1995** : Communautarisation de l'association nationale. Les statuts de la Ligue Alzheimer ASBL francophone sont publiés au Moniteur Belge
- **1996** : Installation du siège social de la Ligue Alzheimer ASBL à la Clinique du Pèri, 4b 4000 Liège. Fonctionnement assuré par des travailleurs bénévoles
- **1996 août** : Sabine Henry devient présidente.
- **1997 février** : Premier cycle de conférence grand public à Liège
- **1998** : Lancement des formations notamment avec ACCorDé, organisée en partenariat avec l'école de Promotion Sociale de Libramont et le FOREM.
- **2000** : Madame Henry devient déléguée de la Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW au conseil d'administration d'Alzheimer Europe Luxembourg et à l'Assemblée générale d'Alzheimer Disease International GB
- **2002** : Engagement d'un travailleur rémunéré polyvalent
- **2003 janvier** : première formation « Cercle de Soins » à Ottignies, devenue aujourd'hui « Cercle des Aidants » (psycho-éducation)
- **2003** : Ouverture du premier Alzheimer Café à Liège
- **2003** : Création et ouverture de la ligne gratuite 0800 15 225 nationale, accessible en français 24/24 7/7 en partenariat avec Télé-accueil
- **2005** : Premier Alzheimer Café Day à Bruxelles
- **2006** : Ouverture du bureau « Centre Info-Démences » à Saint-Luc, Place Carnoy à Bruxelles
- **2007** : Regroupement et constitution des forces vives diverses impliquées dans le domaine des démences (Groupe ARDEM devenu GRAAL) en Province du Luxembourg
- **2010** : Lancement de l'initiative « Groupe des Battants » (patients jeunes) à Liège en présence de Blandine Prévot
- **2011** : Lancement du projet Ville Amie Démence
- **2012** : La Ligue Alzheimer ASBL devient organisme formateur reconnu par la Région wallonne et entre dans le système de chèque-formation
- **2013** : Début de la collaboration avec la Police Fédérale au Protocole Disparition Seniors en MRS
- **2014** : Mise en place du Département Formation
- **2015 janvier** : Mise en place du Département Projet
- **2015 février** : Lancement du projet « Ensemble, Alzheimer est plus léger » à Bastogne
- **2015 septembre** : lancement du projet « Memorepair », de la Ligue Nationale. Collaboration de la Ligue à ce projet.
- **2016 janvier** : Lancement du projet « Protocole Disparition Seniors au Domicile, toujours en partenariat avec la Cellule Disparition de la Police Fédérale
- **2016 juin** : 24^{ème} colloque annuel à Namur
- **2016 octobre** : Création du Département Documentaliste

4. Organigramme

En janvier 2016, l'équipe de la Ligue Alzheimer ASBL était composée de huit travailleurs rémunérés et deux travailleurs bénévoles. En fin d'année, l'équipe s'est quelque peu étendue puisqu'une nouvelle personne a rejoint l'association au Département Documentaliste. Des nouveaux bénévoles se sont également investis pour la cause Alzheimer en 2016. Enfin, la présidence et la gestion de l'ASBL est toujours assurée par Madame Sabine Henry.

LIGUE ALZHEIMER ASBL ORGANIGRAMME



A. Poste de documentaliste

La Ligue Alzheimer ASBL ne bénéficiait pas encore du MARIBEL Social. En juillet 2016, l'association ne comptait qu'un équivalent temps-plein (ETP) au Département Comptabilité, Ressource Humaines, Gestion des legs qui a pour charge également l'administration lié au pouvoir subsidiant. La Ligue Alzheimer a pourtant le devoir de répondre, aux demandes justifiées en matière de charge de travail administrative, d'organisation et de qualité du travail. C'est pourquoi elle a répondu à l'acte de candidature MARIBEL. Celui-ci a été accepté le 18 juillet 2016.

Ce nouveau poste de documentaliste, qui a pour charges administratives complémentaires la gestion des documents administratifs :

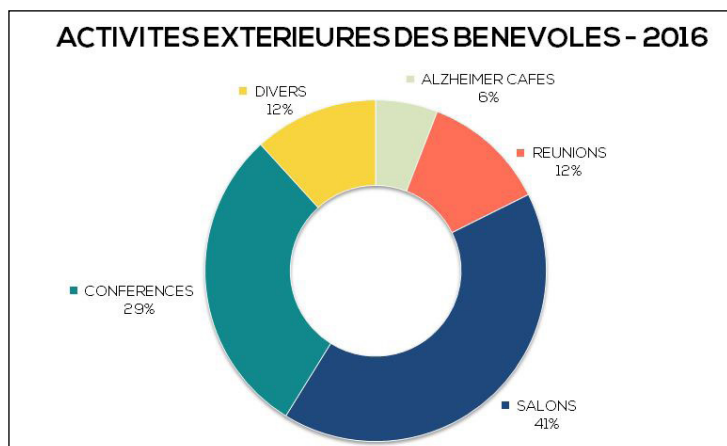
- Gestion des ressources documentaires
- Gestion des documents administratifs
- Tâches administratives
- Animation, formation et services de consultation
- Technologies de l'information et des communications TIC
- Gestion des connaissances

B. Bénévolats

Répondant à une charge de travail administratif croissante, la Ligue Alzheimer ASBL a également lancé un appel à bénévoles durant l'année 2016 autant pour le siège social à Liège que pour le bureau bruxellois. Trois nouvelles conventions ont été signées, permettant ainsi à notre équipe de compter cinq travailleurs bénévoles : quatre travaillant à Liège, une à Bruxelles.

Les tâches proposées aux bénévoles sont celles-ci :

- Soutien au travail administratif (classement, archivage, courriers)
- Présence et représentation de la Ligue lors de salon, colloque, conférence
- Préparation et participation à nos activités (Alzheimer Café)
- Compte-rendu d'événements, livres, etc. pour notre revue trimestrielle
- Enrichissement de la revue de presse
- Transport pour des activités de la Ligue
- Distribution de documents, récolte de signatures (pétitions)
- Témoignages



Les qualités recherchées :

- Me sens du bien commun,
- L'esprit de solidarité,
- L'esprit d'équipe,
- La discrétion
- Les capacités d'écoute.
- La fiabilité
- L'engagement dans la durée

En 2016, l'équipe bénévole a pu apporter un soutien pour les tâches suivantes : mise sous pli de courrier, pliage de dépliants, classement des fiches d'appels, enrichissement de la revue de presse, la distribution de documents et représentation de la Ligue en extérieur, pour laquelle nous présentons les chiffres ci-dessous :

5. Méthodes de travail

A. Démarche Qualité

La Ligue Alzheimer ASBL met en pratique la démarche qualité de travail, ce depuis fin 2011, à l'initiative de sa présidente, Madame Sabine Henry et avec le coaching de Monsieur Jean-Claude Simon (Groupes Jean-Claude Simon). L'objectif ? Proposer un service en fonction du Manuel Qualité, un ensemble de documents clés qui décrit de manière synthétique l'organisation de l'ASBL.

Le Manuel Qualité de la Ligue Alzheimer ASBL rassemble en 2016 :

- Soixante-quatre procédures (concernant fonctions, tâches, organisations, etc.)
- Trois cent vingt-quatre documents (support, information, texte type, etc.)
- Sans oublier tous ceux en cours de révision et à créer à l'avenir... un processus dynamique

Ces dernières années, la Ligue a évolué de façon considérable. Dès lors, la mise en place du Manuel Qualité facilite l'entrée en fonction des nouveaux venus mais aussi les remplacements et intérim. Si l'entièreté de l'équipe travaille en ce sens, il est possible d'améliorer la qualité du travail développé dans l'association. En 2017, l'objectif est d'être plus rigoureux quant à ce Manuel Qualité. Il s'agira de prévoir un document fixe pour un an, à actualiser à des dates fixes elles aussi. Ce travail minutieux sera possible grâce notamment à l'entrée en fonction de la documentaliste.

B. Gestion de la motivation

Monsieur Jean-Claude Simon, coach en entreprise, est en charge de l'accompagnement de la Ligue Alzheimer ASBL, de la motivation des employés à travers des entretiens individuels avec l'équipe. Il peut alors évaluer si l'intégration et la formation du personnel est au point. Aussi, la motivation de l'équipe de la Ligue est un moteur d'action qui engage chacun dans sa fonction à mettre en place des solutions pour répondre au mieux à la demande d'aide en constante augmentation.

C. CRM – Customer relationship management

La Ligue Alzheimer ASBL fonctionne avec un gestionnaire de relation client de type CiviCRM :

« CiviCRM un logiciel est dédié aux besoins des associations sans but lucratif pour gérer les informations sur les bénévoles ou donateurs, aussi bien que les contacts employés, clients, ou vendeurs. CiviCRM est spécialisé dans la communication entre les individus, l'engagement communautaire, la gestion des contributions et la gestion des adhésions »¹.

L'objectif de 2017 sera de former chaque employé de l'association à une utilisation optimale de l'outil, mais aussi de remplir et de compléter le CRM avec ses contacts. Posséder un tel outil, aussi perfectionné, permettra par la suite d'assurer un suivi optimal des bénéficiaires, et ce, en fonction de ses centres d'intérêt et demandes, mais aussi d'assurer un suivi de nos donations, adhésions, fournisseurs, et événements (formations, conférences, colloques).

5. Conseil d'administration et Assemblée générale

En 2016, le conseil d'administration était composé de :

NOM	FONCTION	CONSEIL D'ADMINISTRATION	ASSEMBLEE GENERALE	REMARQUES
Madame SABINE HENRY	Présidente	X	X	
Monsieur ANDRE NOBLET	Trésorier	X	X	
Madame JACQUELINE TRINON	Secrétaire	X	X	
Monsieur JEAN VAN DER WIELEN	Administrateur	X	X	Décédé en août 2016
Monsieur JACQUES DELPREE	Administrateur	X	X	A démissionné en octobre 2016
Monsieur JEAN- FRANCOIS BOLLE	Vérificateur aux comptes		X	

Pour l'année à venir, le conseil d'administration prévoit la couverture des postes vacants.

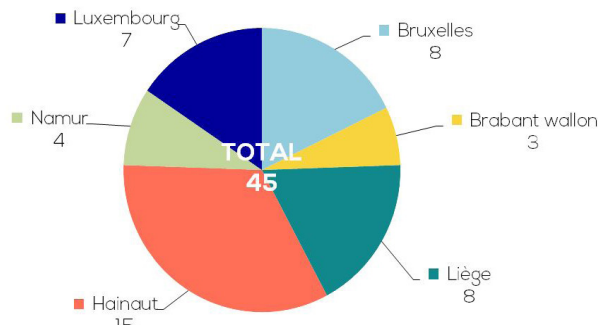
¹ <https://civicrm.org/about>

III. TROISIÈME PARTIE : LES ACTIVITÉS

1. Les Alzheimer Cafés

→ Psychodem

LES ALZHEIMER CAFES PAR PROVINCE - 2016

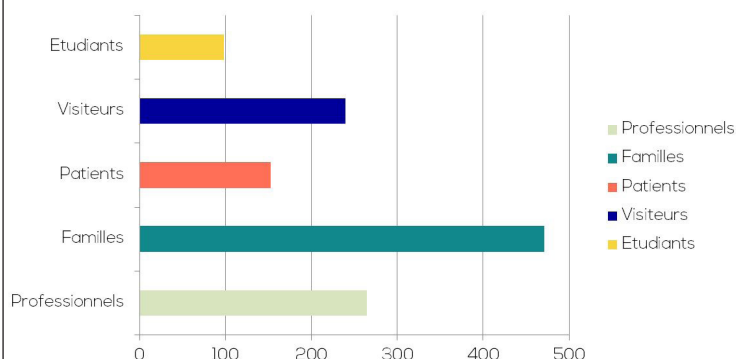


Les Alzheimer Cafés (AC) sont des lieux de rencontre ouverts à toute personne intéressée par un échange constructif et convivial autour de la maladie d'Alzheimer, et ce dans toute la Wallonie et à Bruxelles. Le terme « Alzheimer Café » fait référence à des lieux de rencontre indépendants de toute institution médicalisée où l'accent est mis sur la convivialité. De ce fait, les AC s'organisent le plus souvent dans des salles communales. Depuis 2003, cinquante-huit Alzheimer Café ont ouvert, quarante-cinq sont aujourd'hui actifs en Belgique francophone.

En 2016, sept Alzheimer Cafés ont ouvert. Tous fonctionnent en co-animation avec la Ligue durant la première année. Plusieurs Alzheimer Cafés sont déjà en préparation pour l'année 2017 (Tournai, Thuin, etc.), ce qui permettrait normalement d'atteindre les cinquante Alzheimer Cafés actifs pour la fin de l'année 2017.

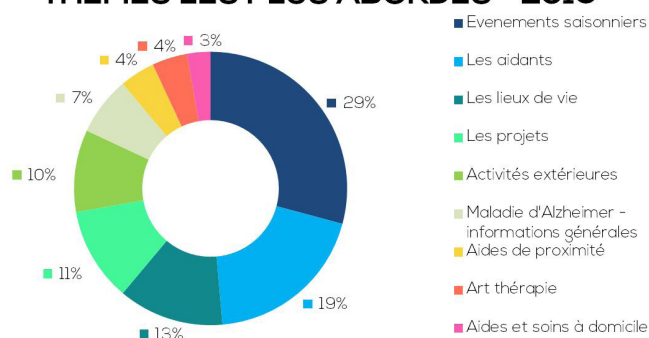
Notre association s'active donc au quotidien pour proposer un moment d'échange en groupe à tous ceux qui ressentent le besoin d'être entendu et aidé. Cette démarche a aussi pour objectif de briser le tabou et la solitude qui vont souvent de pair avec la maladie. En 2016, 1124 personnes ont participé aux 392 séances proposées, toutes provinces confondues. Comme le graphique ci-contre le montre, le public le plus représenté est les familles (471 personnes), suivi par les professionnels (265) et les visiteurs (240). Ces derniers sont surtout des personnes intéressées par le sujet, mais pas directement concernées.

TYPE DE PUBLICS - 2016



Redynamiser l'intérêt pour ces groupes de parole est l'une des perspectives de l'année 2017. D'une part, en assurant un meilleur suivi administratif, par exemple, en envoyant des invitations par courrier postal aux familles de notre CRM. D'autre part, en proposant des nouveautés dans l'animation comme des activités musicales ou théâtrales ou encore des interventions à propos de thèmes moins répandus.

THEMES LES PLUS ABORDES - 2016



Sur base d'écoute, le groupe aborde la vie au quotidien d'un point de vue constructif et ce malgré la maladie ! Les trois thèmes les plus abordés en 2016 concernent les événements saisonniers, les aidants et les lieux de vie. D'autres thèmes ont également été abordés en 2016 comme les animaux, les quizz, le cerveau, l'agressivité, le traitement médiatique autour de la maladie, les fugues, les jeux, les médicaments, l'évolution de la maladie, la

vue, les fleurs, les objets, la kinésithérapie, le niveau juridique mais aussi le fingers-food.

En outre, des activités particulières, sorties culturelles et excursions sont de temps en temps organisées. En 2016, la Ligue Alzheimer ASBL a notamment participé à la première édition du Tour des Cafés à Ottignies, elle a collaboré avec l'ASBL Jeunesses Musicales pour l'AC de Schaerbeek et certains animateurs également des excursions extérieures : croisière sur La Meuse, balade dans les bois, souper de fin d'années, etc. À l'avenir, le Département Psycho-social a pour objectif de prévoir un programme annuel d'activités pour les Alzheimer Cafés qui fonctionnent davantage sur ce mode de rencontre. Un projet théâtre devrait également être mis en place avec les agents Proximité-Démence de la Ville de Liège, et quelques pistes de partenariats ont été dégagées, notamment pour promouvoir l'activité physique chez les seniors.

Pour terminer, il est important de mentionner que l'animation des Alzheimer Cafés est assurée par des professionnels ou bénévoles formés par la Ligue Alzheimer ASBL, via la formation « FORANIDEM : Animateur Groupe de Parole ». Six nouveaux animateurs ont été formés en 2016. En 2017, la Ligue Alzheimer ASBL souhaite améliorer l'aspect administratif de cette activité : un meilleur suivi au niveau des feuilles de présences et évaluations, des contacts réguliers avec les animateurs et responsables, aussi assurer la présence de la Ligue une fois par an dans les AC autonomes.

Workshop des Alzheimer Cafés

En 2016, la Ligue Alzheimer ASBL a organisé des workshops Alzheimer Café dont l'objectif principal est de partager des informations, expériences, compétences, etc. afin de développer une attitude favorable au bon déroulement d'un AC.

Ainsi, les deux workshops organisés en 2016 ont rassemblé respectivement vingt-cinq et dix-huit personnes. L'objectif est de continuer à organiser deux workshops pour 2017.

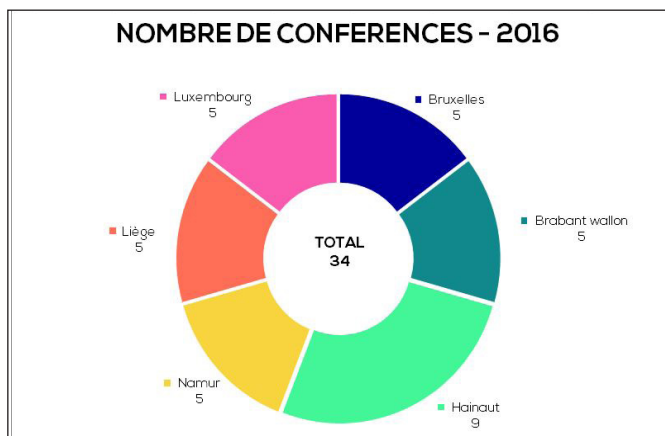
Alzheimer Café virtuel (ACV)

L'Alzheimer Café virtuel est la digitalisation d'un de nos services à savoir, l'Alzheimer Café, sous forme de vidéo-conférence. Le développement du projet ACV à l'initiative de l'équipe Eglé, dans le cadre de l'appel à projet «Healthcompass» d'Innoviris, qui a débuté en 2015 (cf. page 21). L'objectif est de répondre davantage à nos objectifs de proximité puisque les participants peuvent participer aux ACV depuis chez eux.

2. Les conférences

→ Psychodem

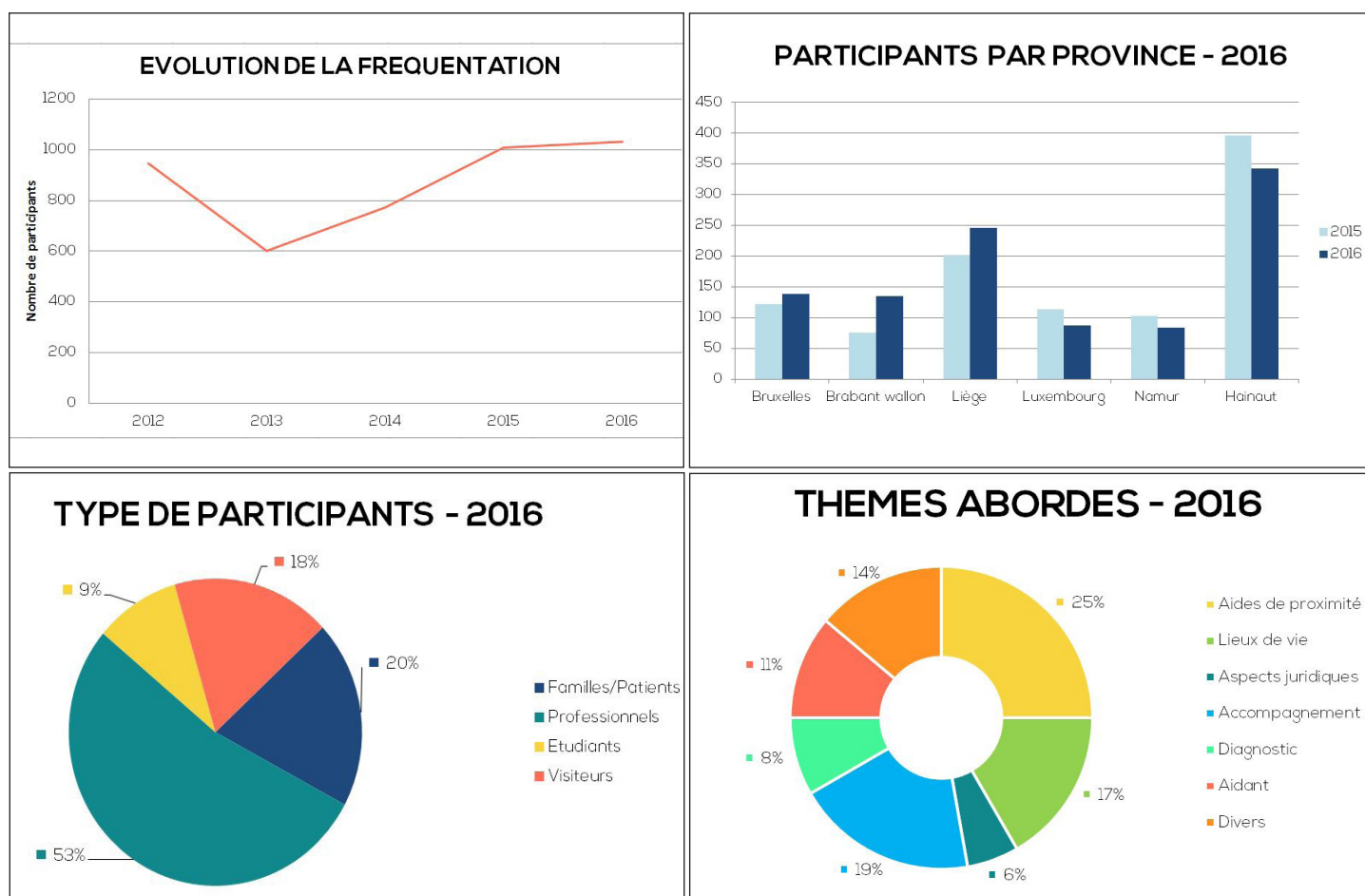
A. Cycles de conférences



Tous les ans, la Ligue Alzheimer ASBL prévoit un cycle de conférences dans chaque province de Wallonie et en région bruxelloise. Cette campagne annuelle d'information grand public répond aux objectifs d'information et de proximité de l'association. Les thèmes des conférences ont pour but de démystifier la maladie d'Alzheimer, les démences et leurs conséquences, de découvrir des lieux de diagnostic et de soins et de faire connaître les aides et services de la région au plus grand nombre. En 2016, sept cycles de

conférences ont été programmés pour un total de 34 conférences.

On constate une légère augmentation du nombre de participants durant cette année 2016 – qui atteint presque les 1040 personnes. À l’avenir, l’association souhaite dynamiser l’intérêt du public pour les conférences, d’une part, en stimulant la promotion autour de ces événements, et d’autre part, en sollicitant davantage les forces vives locales.



Quel type de public est intéressé par nos conférences ? D’une part, les personnes concernées à savoir aidants, familles, personnes atteintes ou encore professionnels, et d’autre part, toute personne intéressée par le sujet (voir graphique « type de participants - 2016 ») !

En outre, les thèmes abordés durant ces cycles permettent d’obtenir des renseignements variés sur la maladie de manière générale, mais également sur ses incidences au quotidien. C’est aussi un bon moyen de mettre en lumière les interventions possibles et favorables à la qualité de vie des personnes concernées, de favoriser les approches les plus adéquates des aidants, accompagnants familiaux et professionnels, mais également de faire connaître les intervenants potentiels impliqués dans le domaine. Ces sujets sont, de plus, développés par des professionnels, ce qui est d’autant plus intéressant au vu de leur expertise. Les conférences sont donc un bon moyen de remettre à jour ses connaissances et de rester dans une dynamique de formation continue. A l’issue des conférences, une attestation de présence est donnée aux personnes qui le demandent.

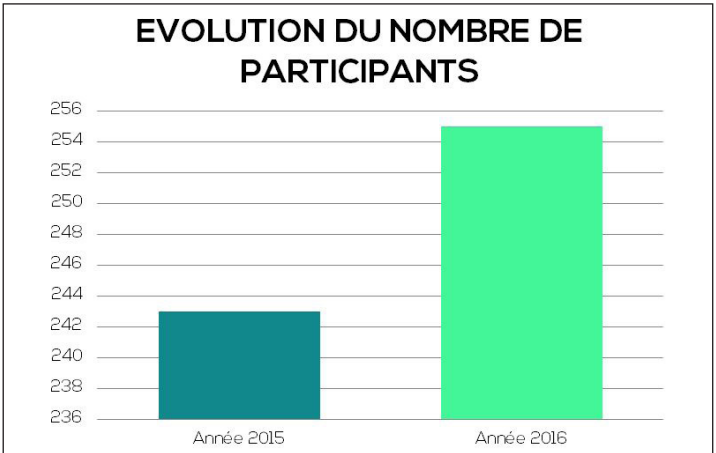
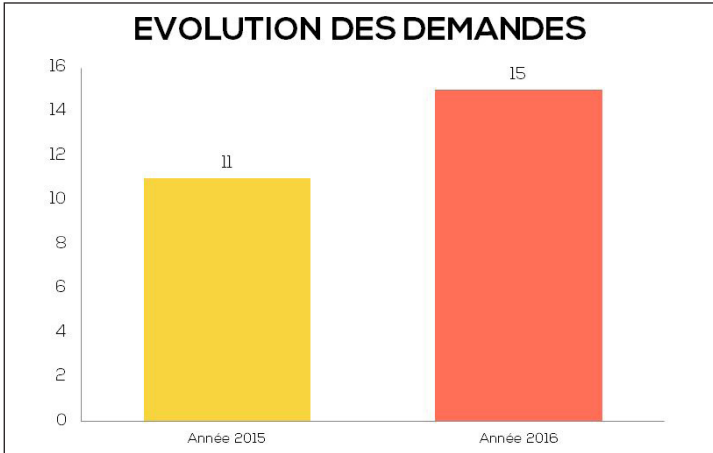
En 2016, le fil conducteur des différents cycles était les lieux de vie et les différentes missions et actions des structures et services d’aides, de soutien et d’accompagnement.

Grâce aux cycles de conférences et aux débats qui s’en suivent, le public bénéficie d’un apport théorique, mais aussi de pistes concrètes, favorables aux actions et aux choix à mener. Ces moments d’apprentissage sont également des lieux de rencontre et de renforcement du lien social. Les participants découvrent en effet les

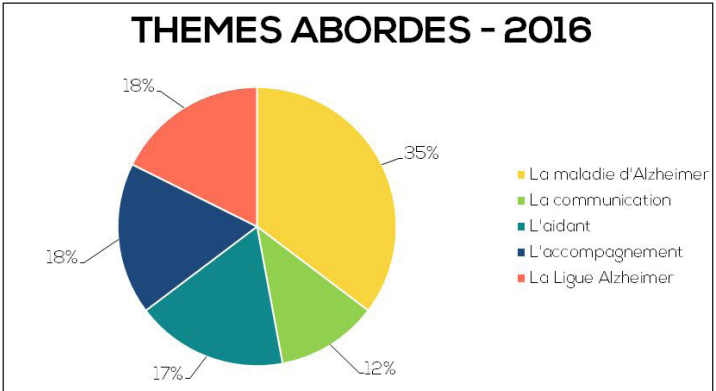
soutiens existants, via les services et les aides organisées dans la province concernée. C’est pourquoi la Ligue continue et continuera de proposer des conférences de qualité, gratuites et ouvertes à tous, sur l’entièreté du territoire francophone en 2017.

B. Conférence à la demande

En 2016, l’association a été sollicitée pour quinze conférences qui ont rassemblé 255 participants. Les demandeurs sont des institutions, des associations ou des administrations, par exemple, le Plan de Cohésion Sociale de Chapelle-lez-Herlaimont, Helmo Liège ou Henallux.



Les thèmes fréquemment demandés concernent l’accompagnement d’une personne désorientée (cf. graphique). L’interactivité, les exemples concrets et l’accessibilité à l’information sont privilégiés durant les interventions. Pour 2017, des demandes de conférences sont en cours de traitement.



3. Les Formations

La Ligue Alzheimer ASBL propose des formations, de son catalogue ou à la carte. Au-delà d’une base de connaissances, nos objectifs sont de fournir des compétences spécifiques et des outils de qualité ! Se former avec la Ligue Alzheimer ASBL permet aux participants donc d’actualiser leurs connaissances et d’en acquérir de nouvelles ! En effet, les différents modules de formation ont fait l’objet d’une analyse rigoureuse par des conseillers pédagogiques et scientifiques. De plus, ces formations sont données par une équipe de formateurs professionnels.

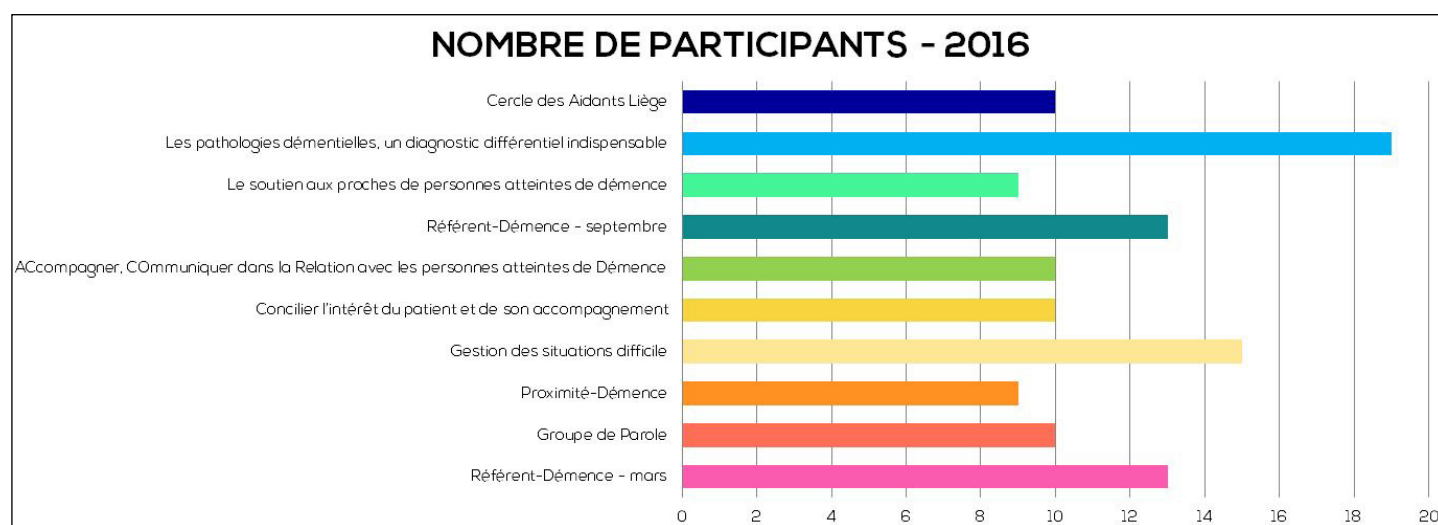
Depuis 2012, la Ligue Alzheimer ASBL est un opérateur de formation agréé par la Région Wallonne (n° RW 12.0955) faisant partie du dispositif chèque-formation. La Ligue dispose également de la reconnaissance par la cellule Référent démente SPF Santé publique et par l’INAMI.

En 2016, vingt et une formations ont été données, pour un total de 236 personnes formées. Pour les années à venir, la Ligue Alzheimer ASBL et son Département Formation souhaitent surtout continuer à évoluer dans ce domaine, c’est-à-dire, stabiliser le nombre de formations données et si possible, l’augmenter, mais aussi poursuivre la démarche de transmission du savoir aux familles et aux professionnels. Enfin, l’objectif est d’étendre notre expertise afin que celle-ci profite au plus grand nombre.

A. Formations catalogue

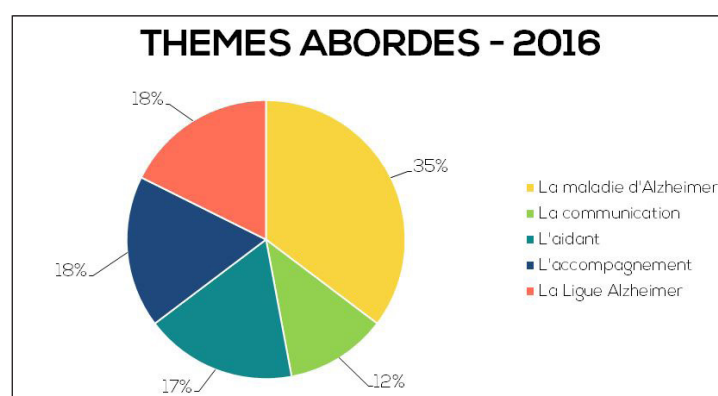
L'accompagnement et les soins des personnes atteintes d'une démence et de leurs proches doivent être basés sur des compétences humaines et professionnelles. L'actualisation des connaissances et l'adaptation des pratiques est alors un « must ». Le catalogue des formations, édité par la Ligue Alzheimer ASBL et préparé par son Département Formation, se veut une initiative originale et une présentation complète des formations en relation et au service des personnes atteintes de démence et de leur entourage.

Parmi les dix-neuf formations de notre catalogue, cinq ont été données en 2016, et certaines plusieurs fois – comme Référent-démence. Cette formation est particulièrement populaire, car les référents-démence au sein des maisons de repos permettent d'améliorer la qualité d'accueil et de vie des personnes atteintes de démence tout en réfléchissant avec les soignants et la famille aux initiatives à mettre en place en matière de démence. Au total, dix formations ont été données sur l'année, pour un total de 263 heures et de 118 personnes.



Les objectifs futurs sont tout d'abord, de continuer le travail effectué jusqu'ici, en assurant un minimum de formations par année, ensuite, de varier l'offre afin d'attirer un nouveau public à y participer, enfin, et si possible, d'améliorer notre niveau, tant qualitativement que quantitativement.

B. Formations à la demande



La Ligue Alzheimer ASBL se propose de concevoir des formations taillées sur mesure en fonction des demandes spécifiques des institutions et des services intéressés. Comparé à 2015, la Ligue a constaté une augmentation de 275% des demandes – elle a donné onze formations à un total de 118 personnes, sur des sujets concernant toujours le patient ou l'aidant – voire les deux. Comme on peut le constater grâce au graphique, le thème le plus demandé est « la communication ». En 2016, la totalité des demandes provenaient de maison de repos,

de CPAS ou de services d'aide et soins à domicile, par exemple, l'ADMR de Bertrix, le CPAS de Wavre, ou encore la maison de repos du Domaine des Rièzes et Sarts

Pour 2017, la Ligue Alzheimer ASBL a pour objectif d'être au plus proches des besoins et des attentes du terrain. Elle adapte ainsi son offre de formations programmées d'année en année, raison pour laquelle le nombre de formations à la carte varie à ce point. Toutefois, la Ligue s'engage à adapter le contenu et le temps pour correspondre aux demandes.

4. Les Projets

A. Ville Amie D  mence

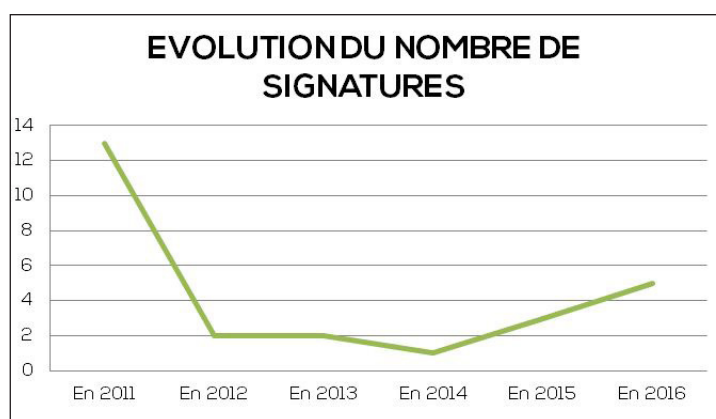
Ville Amie D  mence est une initiative de la Ligue Alzheimer ASBL dont l'objectif est d'encourager les villes et communes    s'engager en faveur de la cause Alzheimer. Depuis 2011, au lancement du projet, l'association interpelle et invite les pouvoirs locaux    inclure les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une pathologie apparent  e, ainsi que leurs proches au sein de leur ville ou commune.



Pour officialiser leur adh  sion au projet, les autorit  s signent une charte qui atteste alors de leur ouverture, int  r  t et engagement tr  s concret et pratique en faveur de la qualit   de vie de ces personnes. Celle-ci s'articule autour de cinq axes : la sensibilisation ; le droit    la diff  rence ; les organes d'information et d'orientation pour la personne malade et les proches ; les actions et activit  s au sein de la Ville ; les concertations.

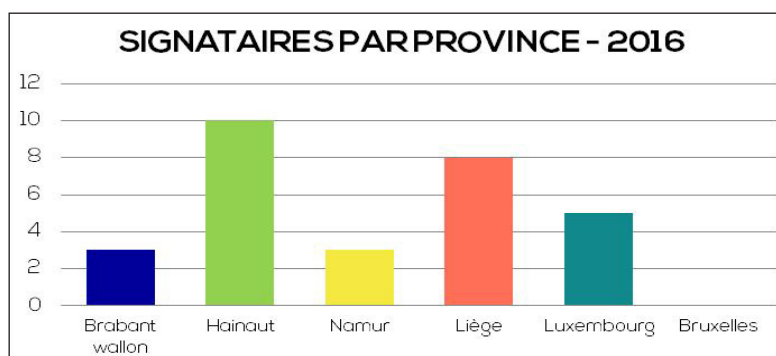
Ville Amie D  mence s'inscrit dans la d  marche de la Ligue Alzheimer ASBL : rendre la maladie d'Alzheimer et les autres formes de d  mence, abordables, accessibles et acceptables au c  ur des communes et des villes. Pour ce faire, les signataires mettent en place deux actions principales mentionn  es dans la convention,    savoir :

- Organiser au moins une activit   incluant les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer au sein de leur communaut   parmi la liste fournie
- D  signer un agent Proximit  -D  mence end  ans la premi  re ann  e de fonctionnement. L'agent Proximit  -D  mence est un travailleur communal endossant alors un r  le suppl  mentaire,    savoir, rencontrer, informer et orienter toute personne confront  e et/ou concern  e par la d  mence vers les services aptes    r  pondre    leurs besoins. Il peut   tre consult  ,    la demande et de mani  re gratuite, par les patients, les familles, les proches du patient concern  , etc. soucieux d'  tre mieux inform  s pour mieux g  rer et vivre la maladie.



   ce jour, vingt-neuf villes et communes ont saut   le pas, dont cinq nouvelles signatures en 2016 : Libin, Montigny-le-Tilleul, Frasnes-lez-Anvaing, Namur et Vielsalm. L'ann  e 2016 est une r  ussite puisque le nombre de signataires augmente de 120%. De plus, le projet se replace dans une phrase de nette   volution, comme on peut le voir ci-contre. Ces derni  res ann  es, il   tait en effet dans une p  riode moins prolifique apr  s un d  part sur les feux de roue. Le D  partement Projet a pour ambition de booster d'une part, l'int  r  t, de l'autre,

l'adhésion des pouvoirs publics, grâce notamment à un workshop qui se déroulera en septembre 2017. À destination principale des autorités communales et des villes, celui-ci a avant tout pour objectif d'informer sur l'existence du projet, mais aussi de susciter et d'attiser l'intérêt des participants.



LES SIGNATAIRES		
Amay	Juprelle	Mouscron
Bastogne	Libin	Namur
Braine-le-Comte	Libramont-Chevigny	Nivelles
Chaufontaine	Liège (Ville)	Rochefort
Charleroi	Liège (Province)	Sivry
Comines-Warneton	Manage	Soignies
Frasnes-lez-Anvaing	Manhay	Thimister-Clermont
Genappe	Marche-en-Famenne	Vielsalm
Gembloux	Mons	Visé
Huy	Montigny-le-Tilleul	Tubize

En outre, comme mentionné ci-dessus, qui dit « Ville Amie Démence » dit Agent « Proximité-Démence ». Durant l'année 2016, le nombre d'agents communaux ou du CPAS sensibilisés et formés à la maladie d'Alzheimer et aux démences apparentées a également augmenté. La formation « ProxiDem » a accueilli onze personnes. Les trente-huit agents Proximité-Démence ont de plus été conviés à remplir un questionnaire afin d'évaluer leurs perceptions du rôle, leur travail quotidien et les actions entreprises. Ce questionnaire est un premier pas afin d'assurer un suivi avec ces agents. Pour l'année 2017, la Ligue souhaiterait avant tout continuer de garder un contact régulier avec les agents ProxiDem dans le but de faire perdurer ce partenariat, mais aussi de représenter au mieux les intérêts des personnes atteintes de démence.

Par ailleurs, la Ligue Alzheimer ASBL compte sur ses propres ressources, les conférences par exemple, pour faire connaître l'initiative. Le Département Projet a ensuite collaboré avec le Département Communication afin de réaliser une vidéo promotionnelle du projet ViADem et des agents ProxiDem qui a été publiée sur Facebook, YouTube et le site Internet de la Ligue. En trois mois, celle-ci a comptabilisé 330 vues. Elle a pour objectif de promouvoir le concept, mais surtout de permettre à tout public de comprendre et visualiser ce qu'il représente. C'est pourquoi cette vidéo a également été diffusée lors de la formation des agents Proximité-Démence. Les précédents agents formés avaient en effet déclaré qu'ils avaient des difficultés à envisager comment débiter dans leur rôle, comment agir, etc.

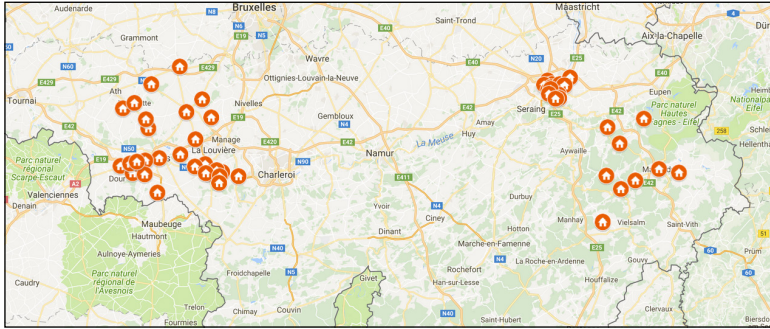
Pour terminer, le projet « Ville Amie Démence » est régulièrement relayé par les médias. Ainsi, selon le recensement connu et comptabilisé par la Ligue Alzheimer ASBL, la presse a relayé l'adhésion des communes signataires de la manière suivante :

- Quatre parutions télévisuelles
- Huit parutions dans la presse écrite
- Une intervention radiophonique

Pour conclure, la Ligue Alzheimer ASBL ambitionne d'éveiller davantage l'intérêt des autorités communales à la cause Alzheimer avec une augmentation du nombre de signataires de 20% soit six signataires supplémentaires. Ceci signifie également de former de nouveaux agents proximité-démence dans le courant de la formation

ProxiDem 2017, dans l'idéal, dix travailleurs communaux supplémentaires serait formé à cette fonction. Comme mentionné précédemment, l'organisation d'un workshop Ville Amie Démence est prévu le 19 septembre 2017 à Marche-en-Famenne. L'objectif sera la promotion et la sensibilisation à la charte Ville Amie Démence et au rôle des agents proximité-démence. Enfin, pour permettre à ce projet d'évoluer vers son plein potentiel, le Département Projet sera renforcé avec l'engagement d'un employé administratif qui sera en charge du volet administratif lié à la mise en place et au suivi des Villes Amies Démence.

B. Protocole Disparition Seniors au Domicile



Le Protocole Disparition Seniors au Domicile est la suite logique de celui en maison de repos et de soins, initié par la Cellule des personnes disparues de la Police Fédérale. Il paraissait essentiel d'adapter cette initiative au domicile, septante pourcents des personnes atteintes de la maladie habitant toujours chez elles. De plus, la maladie mène à de la désorientation et donc de

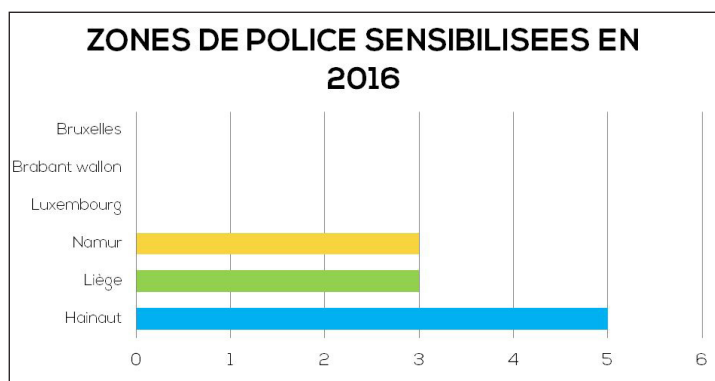
la déambulation, symptômes qui apparaissent dès le début de la maladie, lorsque la personne est encore au domicile. La Ligue Alzheimer ASBL a alors mis en place une réflexion avec sept services d'aide et soins. En 2015, la méthodologie à appliquer a été fixée, le texte final a été rédigé, le logo réalisé et les premières réunions de présentation ont démarrés : le Protocole Disparition Seniors au Domicile est né.

Lancé en janvier 2016 en collaboration avec la zone de police locale, les Parquets respectifs, la Cellule des Personnes Disparues de la Police Fédérale, les prestataires de services d'aide et soins à domicile et la Ligue Alzheimer ASBL, Le Protocole Disparition Seniors au Domicile est une méthodologie d'action à mettre en place pour intervenir plus rapidement et avec davantage de professionnalisme lors de la disparition d'une personne atteinte de démence.

Cette professionnalisation passe notamment par la sensibilisation des intervenants directs et par la mise en place d'une fiche identitaire remplie dès la mise en place du Protocole dans la Zone de Police. Elle contient toutes les informations nécessaires à la police pour débiter les recherches dès le signalement. Compléter la fiche préventivement permet ainsi à la Police de gagner de trente à quarante-cinq minutes en cas de disparition, temps qui aurait, sans ce Protocole, été octroyé aux auditions de la famille, de la personne ayant constaté la disparition, etc.

L'adhésion d'une zone de police se fait en deux étapes : une première présentation est suivie, après un mois ou deux, d'une deuxième rencontre afin d'adhérer au Protocole Disparition Seniors au Domicile. À partir de cette date, le protocole entre en vigueur.

Durant l'année 2016, six zones de police ont adhéré au Protocole Disparition Seniors au domicile, ce qui correspond à cinquante et une communes : La Zone de police de Stavelot-Malmédy, la Zone de police Haute Senne, la Zone de police Binche-Anderlues, la Zone de Police Liège, la Zone de Police de Mons, la Zone de police Borraine. Ainsi, les objectifs de l'année dernière sont largement remplis puisque plus de cinq signatures ont été actées. Pour l'année prochaine, le Département Projet de la Ligue Alzheimer ASBL s'investit pour continuer sur cette lancée. Cinq zones de police supplémentaires ont été sensibilisées en 2016, ce qui signifie qu'elles signeront le Protocole dans le courant 2017.



Trois provinces sont surtout investies quant à cette initiative. Ce graphique rassemble toutes les zones ayant déjà été sensibilisées en 2016. En 2017, la Ligue espère aussi attiser l'intérêt des trois autres régions encore inactives dans ce projet. Cinq présentations sont déjà programmées. L'objectif final sera l'adhésion de l'ensemble des zones de police belge francophone soit septante-huit zones.

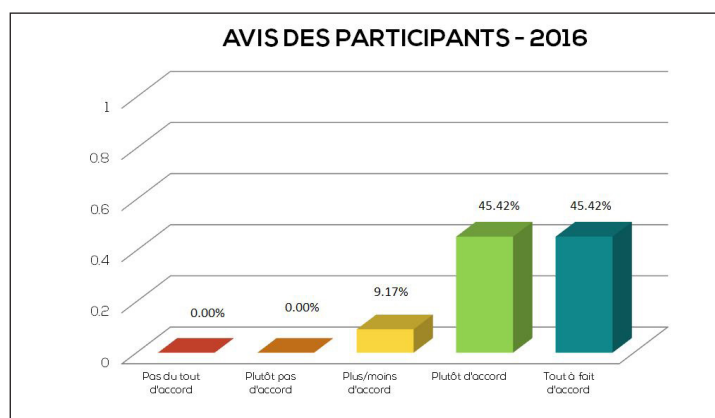
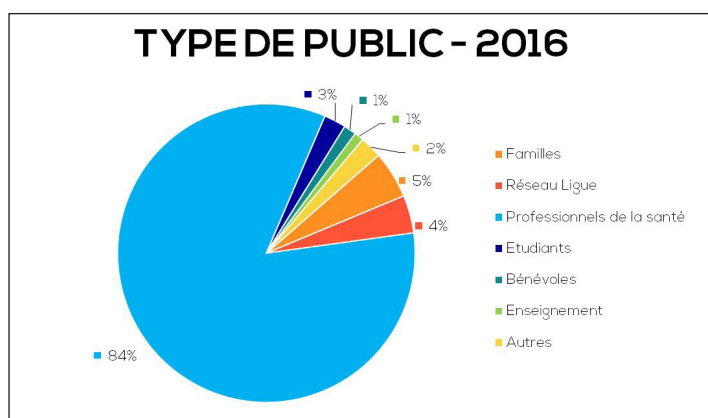
Par ailleurs, le projet bénéficie de l'intérêt des journalistes : douze parutions dans la presse écrite ; deux parutions dans la presse télévisuelle ; une parution dans la presse radiophonique. En outre, notre association programme des conférences dans son cycle afin de présenter le projet à la population. Une vidéo explicative du projet a également été réalisée afin d'informer le plus grand nombre. Celle-ci est utile lors des présentations aux services d'aide et de soins, mais aussi lors des signatures et sur Internet – Facebook, YouTube et nos sites web. Celle-ci comptabilise actuellement 1225 vues.

5. Colloque annuel

→ AVIQ

Pour rejoindre nos objectifs de proximité, le colloque de la Ligue est chaque année dans une province différente. Avec le cycle de conférence dans chaque province, cette tournante permet l'accès facile et régulier à l'information et à l'échange entre participants d'une même région. Le jeudi 2 juin 2016, la Ligue Alzheimer ASBL organisait son colloque annuel à Namur. Pour cette 24^{ème} édition, la Ligue a choisi le thème « 1000lieux de vie et habitats ». Des projets ambitieux et initiatives originales, portés par des professionnels et spécialistes, ont été mis en évidence.

L'habitat influence grandement l'existence de chacun et par conséquent sa qualité de vie. Par « 1000 lieux de vie et habitat », la Ligue souhaite souligner l'idée qu'avec Alzheimer, il est possible de vivre dans l'environnement de son choix, tout en étant soi-même : avec Alzheimer, chez soi ici et ailleurs ! Journée d'information, mais aussi de formation (reconnaissance par la Région wallonne), l'objectif est avant tout de continuer la démarche d'acquisition du savoir et de sensibilisation adoptée depuis toujours par la Ligue. En 2016, 430 personnes ont participé à l'événement, salle comble.



À la fin de la journée, nous demandons aux participants de remplir une évaluation du colloque afin de recevoir leur regard critique et feedback. De manière générale, 90.8% des participants ont trouvé le colloque intéressant. Nous tenons également compte de toutes remarques émises. Le thème du colloque suivant est : « Au fil de la maladie d'Alzheimer : diagnostic, inclusion & accompagnement ». Il va avoir lieu le 18 mai 2017 à Tournai.

6. Réseau et collaboration

→ *Psychodem*

A. Réunions

La Ligue Alzheimer ASBL organise et se rend à des réunions, rendez-vous et rencontres. Cela comprend par exemple des rendez-vous avec les animateurs d'Alzheimer Cafés, avec le coach de la Ligue M. Simon, avec des CPAS et Communes. Ce sont des réunions de rencontre, des réunions préparatoires à nos activités ou des réunions de mise au point. En 2016, 141 réunions ont été organisées.

Des réunions d'équipe sont prévues de façon régulière. Idéalement, elles auraient lieu tous les mois, mais vu l'agenda très varié et chargé de l'ensemble des travailleurs, en 2016, ces réunions ont eu lieu environ tous les deux mois, soit six réunions.

Enfin, le Département Psycho-social s'est réuni cinq fois au cours de 2016. Quatre personnes de la Ligue travaillent à ce département et partagent des missions, le besoin de mise en commun plus régulier est d'autant plus nécessaire que pour toute l'équipe.

B. Groupe Actions Alzheimer Luxembourg (GRAAL)

GRAAL est l'acronyme pour Groupe Actions Alzheimer Luxembourg. Il s'est constitué en 2007 à l'initiative de la Ligue Alzheimer ASBL. Ce groupe de travail a pour but de mener des actions d'intérêt collectif dans la province de Luxembourg en faveur des personnes concernées par la maladie. Le Groupe Actions Alzheimer Luxembourg, est également une approche adaptée en milieu rural. C'est aussi, via le numéro d'appel gratuit 0800/15.225, une source de renseignements utiles pour les proches et les professionnels en Province du Luxembourg et dans le reste du pays (listings actualisés des institutions, organismes et services utile pour le domicile, l'hôpital et les MRS).

Le Groupe Actions Alzheimer Luxembourg évolue et agit selon la même philosophie que la Ligue : les personnes atteintes de démence demeurent compétentes dans leur vie et leur autonomie doit être respectée, encouragée et soutenue. Les membres du Groupe Actions Alzheimer Luxembourg partagent également les objectifs de la Ligue Alzheimer ASBL. À cela se rajoutent deux principes primordiaux : autonomie et compétence. Cette initiative de la Ligue Alzheimer ASBL a donc pour buts :

- L'entretien, en province de Luxembourg, d'un réseau de personnes et institutions ;
- La promotion et l'encouragement de nouvelles initiatives ;
- La favorisation des échanges entre les professionnels actifs dans l'accompagnement des personnes atteintes de démence.

Pour remplir ces objectifs, le groupe, qui compte 18 membres, s'est réuni cinq fois en 2016, et comptabilise cinquante-quatre participations en tout (en moyenne dix par réunion).

C. Groupe des Battants



Depuis 2010, la Ligue Alzheimer ASBL s'est attachée à créer et mettre en place, des rencontres de travail destinées aux personnes jeunes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Par jeune, on entend une personne présentant un déclenchement de la maladie avant l'âge de 60-65 ans.

Deux groupes ont émergé, l'un en Région wallonne et l'autre à Bruxelles. Ces groupes constitués de personnes jeunes touchées par la maladie

d'Alzheimer et leur aidant proche principal, s'appellent les groupes des Battants et reposent sur deux grandes notions, à savoir : le « self-help » et l'« empowerment ». Par ces démarches de s'« aider soi-même » et de rester acteur de sa vie et de ses décisions, les groupes des Battants poursuivent deux objectifs principaux, le premier étant de permettre et encourager l'expression des participants autour de la maladie. Le deuxième objectif, quant à lui, poursuit la facilitation de l'expression autour des propres besoins de chacun en termes de qualité de vie.

L'année 2016 fut riche puisque, d'une part, le Groupe des Battants de Marche est parti en voyage au Sénégal. D'autre part, un nouveau groupe a vu le jour à Liège. Des réunions mensuelles sont programmées. Ce dernier s'est réuni six fois depuis juin 2016. En moyenne, neuf participants étaient présents à chaque réunion. Quant aux thèmes abordés, ceux-ci concernent :

- La réaction des proches face à la maladie
- Le colloque de la Ligue
- L'impact de la maladie sur l'accompagnement,
- L'annonce diagnostic
- Les systèmes D.

Onze réunions sont prévues en 2017. Une carte d'aide devrait également être mise en place. Le Groupe va également participer à la création d'une vidéo pour le colloque 2017. Enfin, la Ligue souhaiterait mettre en place un autre Groupe des Battants en Province de Namur.

D. Groupe de parole de Genappe

À côté de ses activités, la Ligue Alzheimer ASBL soutient des initiatives locales. C'est ainsi que le CPAS de Genappe, dans le développement de son projet destiné aux personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et à leurs aidants-proches, a fait appel à nos services. Une convention de partenariat a été signée en 2014. Le groupe de parole a démarré cette année-là et s'est poursuivi jusqu'en 2016. Cinq séances ont été tenues entre janvier et juin.

E. Groupes de travail

Dans ses objectifs, la Ligue Alzheimer ASBL se targue de défendre les droits et les intérêts de la personne atteinte de démence. Dans ce but, elle participe dans la mesure du possible aux groupes de travail auxquels elle est invitée.

Advisory Board - Projet Tricare : ANB-RIMEX SA d'Herstal souhaitait bénéficier de l'expertise de la Ligue Alzheimer ASBL pour un projet en développement visant la création de systèmes d'alarme. Ceux-ci permettraient de constater les comportements anormaux de personnes vivant seules et d'alerter les proches en conséquence.

Axe « Alimentation, Activité Physique » du Plan de Prévention et de Promotion de la santé de la Wallonie : Ce plan wallon a pour but de favoriser la construction d'un environnement matériel, social et culturel porteur de santé sur le long terme, en incluant les personnes les plus précarisées et fragilisées. La Ligue a donc été interpellée dans ce cadre, pour représenter les personnes à risque ou atteintes de maladies chroniques. En 2016, le Département Psycho-social a donc participé au groupe d'impulsion « Personnes âgées hors institution ».

HealthCompas : L'UCL (Université Catholique de Louvain) a développé une application de suivi quotidien de paramètres biologiques pour les personnes souffrant de diabète. L'équipe « HealthCompass – Églé » souhaitait se pencher sur un outil favorisant l'information et la communication des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer (ou maladie apparentée) entre elles, avec leurs proches et avec les soignants, raison pour laquelle elle a sollicité la Ligue. Répondant au souci de proximité de la Ligue Alzheimer ASBL, celle-ci a digitalisé un service existant, à savoir, développer un Alzheimer Café Virtuel.

Le Centre fédéral d'Expertise des Soins de santé (KCE) : « Le KCE, financé par l'INAMI, est un organe chargé de rédiger des rapports qui permettront au gouvernement de justifier ses décisions en matière de politique de santé ». En 2016, la Ligue Alzheimer ASBL a été contactée afin de participer à deux groupes de travail, le premier sur « la réforme du paysage hospitalier » et le second sur « les soins appropriés en fin de vie ».

Ligue des usagers des services de santé (LUSS) – Groupe de travail personnes âgées : À travers ce groupe de travail « Personnes âgées », l'objectif est de partager les expériences et avis des associations à propos de thèmes divers : les aides financières, les lieux de vie, la qualité de vie au quotidien, etc.

F. Réseaux

Réseau Compas Santé Anderlecht

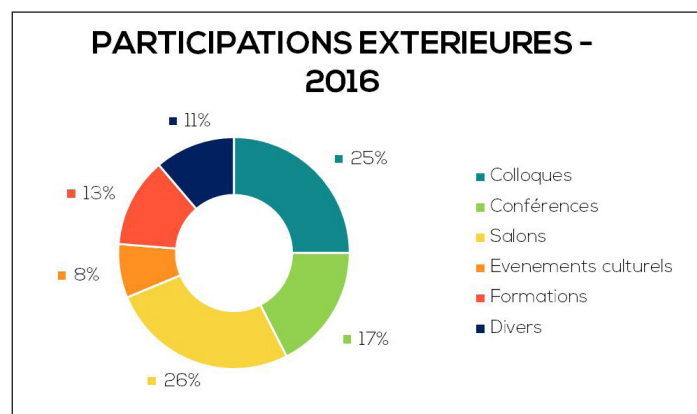
En 2014, le Centre Info-DÉMences a été sollicité dans le cadre d'un Contrat de Quartier de la commune d'Anderlecht (quartier « Compas »). Ce projet vise à constituer un réseau d'acteurs du domaine de la santé présents sur le territoire susmentionné.

En 2016, le travail a évolué vers la détermination des priorités pour le développement d'un projet répondant à ces besoins et le lancement de celui-ci. La décision fut unanimement prise de créer un répertoire pouvant être diffusé sous différentes formes et rendu disponible au plus grand nombre des habitants du quartier en recherche de services à proximité de chez eux. L'année 2017 sera l'année qui verra normalement aboutir l'édition de ce répertoire.

Réseau Bruxellois de Documentation en Santé

Le Réseau Bruxellois de Documentation en Santé (RBD-Santé) est un réseau de bibliothèques, de centres de documentation et/ou d'information du secteur non marchand, spécialisés dans les domaines de la santé. L'année 2016 fut l'occasion de voir quel impact la nouvelle structure, la nouvelle charte et le nouveau fonctionnement du réseau aurait sur celui-ci. Pour l'année à venir, ce réseau souhaite avant tout se redynamiser pour permettre une coordination active et proactive. L'année 2017 est aussi l'année du bisannuel de l'événement « Agora ».

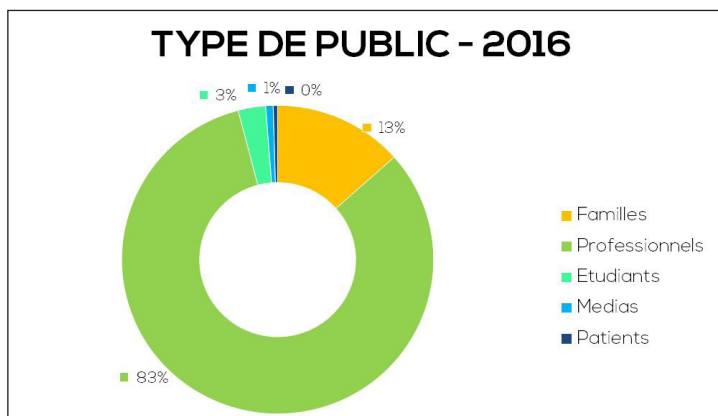
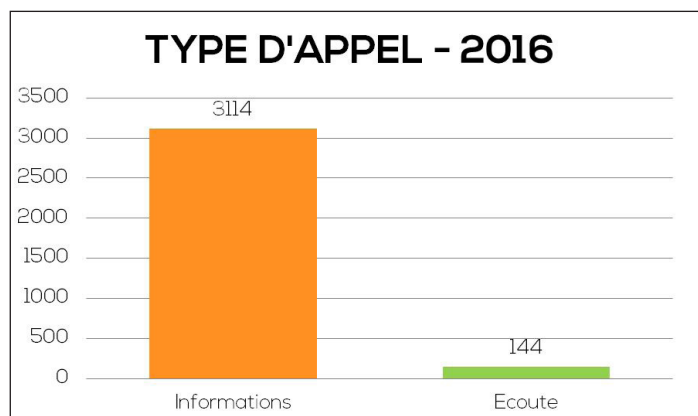
7. Représentations extérieures



En tant qu'association de patients, la Ligue se donne pour objectif les représenter au mieux et d'aller à la rencontre du public. Ainsi, notre association participe à toute sorte d'événements extérieurs. Cette année, la Ligue a participé à vingt et un salons. Les bénévoles soutiennent les employés à ce niveau, puisqu'ils assurent la plupart du temps ces représentations. Ils renseignent alors les intéressés sur la maladie mais aussi sur les activités de la Ligue et toutes autres informations utiles.

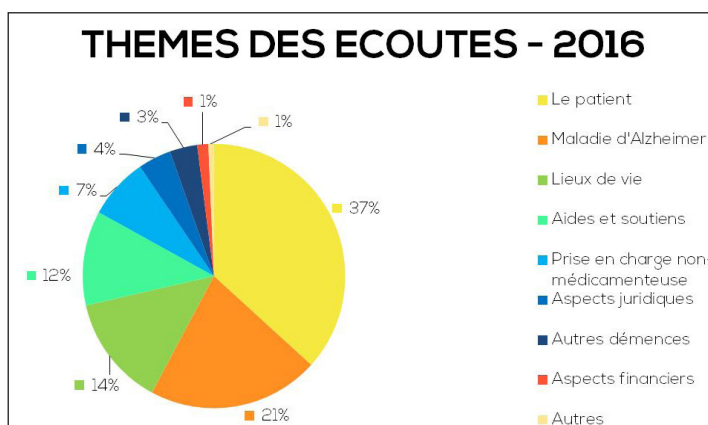
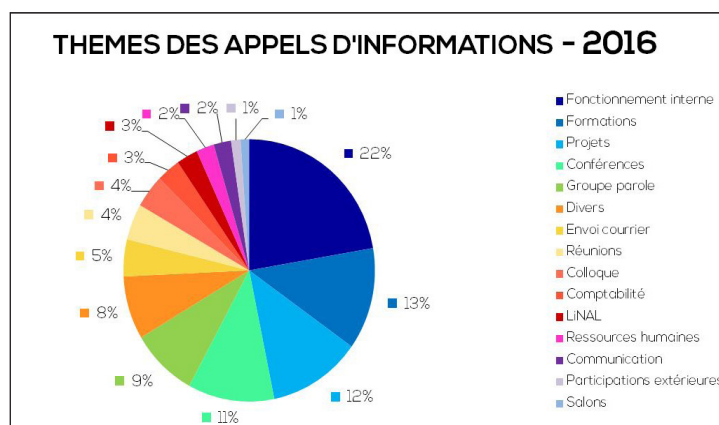
8. Téléphones

Le numéro d'appel général 04 229 58 10 est utilisé davantage par les professionnels, mais il arrive que des familles ou des proches appellent pour une écoute active. Ceux-ci concernent cinq pourcents des appels.



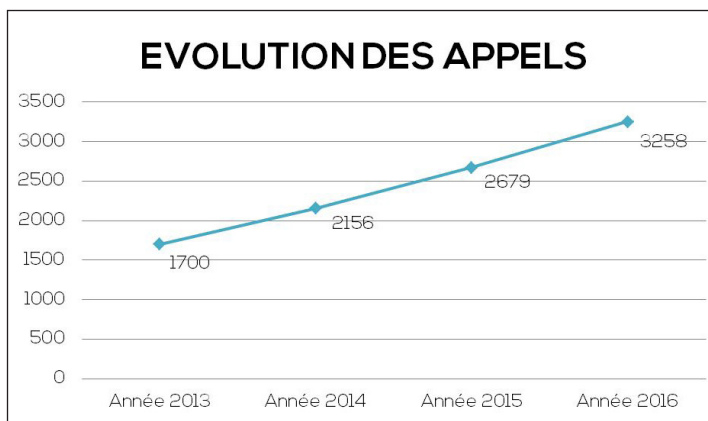
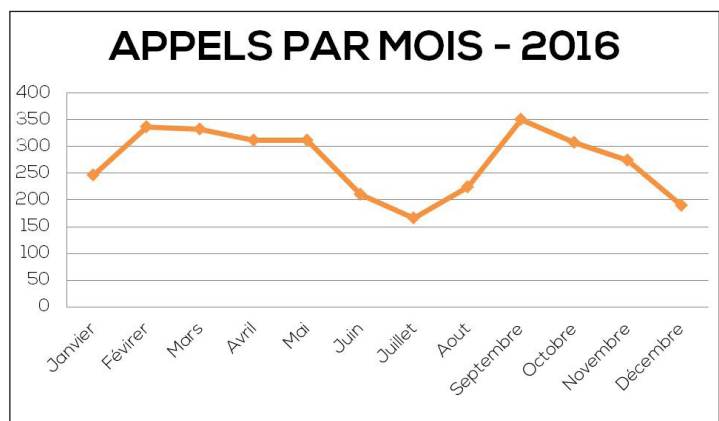
Une majorité de professionnels compose ce numéro. 2688 appels sont passés par cette catégorie. Treize pourcent, soit 438 appels, concernent des familles. Dans une moindre mesure, 93 appels sont passés par des étudiants, 25 par des médias, et 15 par des patients – ce qui représente moins d'un pourcent du total.

Comme on peut le voir ci-dessus, la majorité des appels – 694 précisément – concerne le fonctionnement interne. Les sujets les plus abordés sont les formations (392 appels), les projets (372 appels), les conférences (346), et les groupes de parole (267). Cette répartition reste somme toute logique, puisque les thèmes les plus abordés sont nos activités principales.

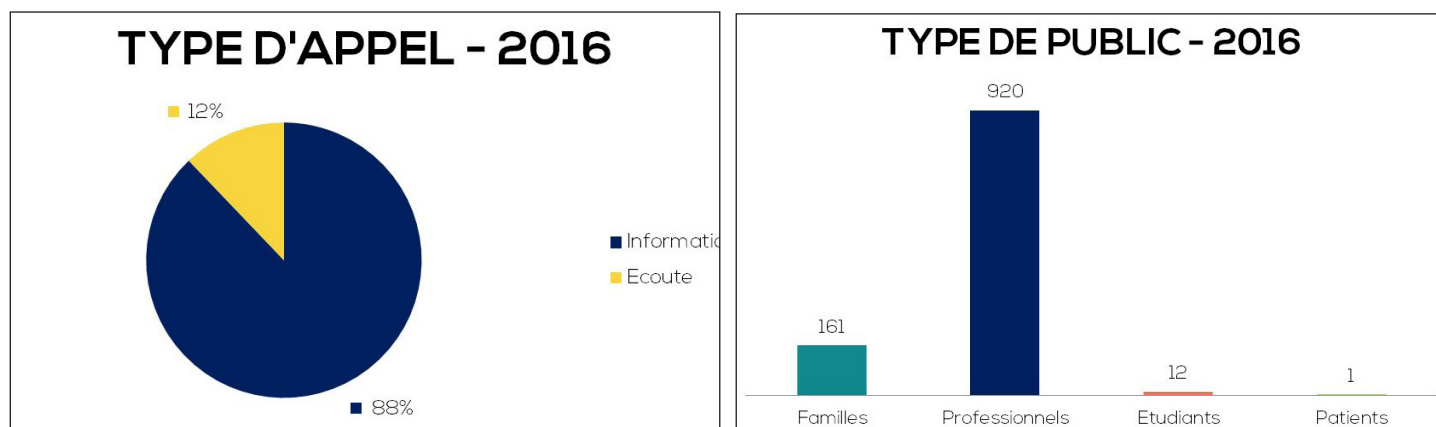


Concernant les écoutes, les thèmes les plus abordés sont le patient (54 appels), la maladie d'Alzheimer en général (31 appels), ou encore les lieux de vie (20 appels). Comme on peut le constater ci-dessous, le nombre d'appels diminuent pendant les congés scolaires (décembre et juin-juillet-août). Par contre, un pic d'activités est recensé en septembre avec 350 appels. Ceci peut s'expliquer notamment par la journée mondiale qui a lieu le 21 septembre.

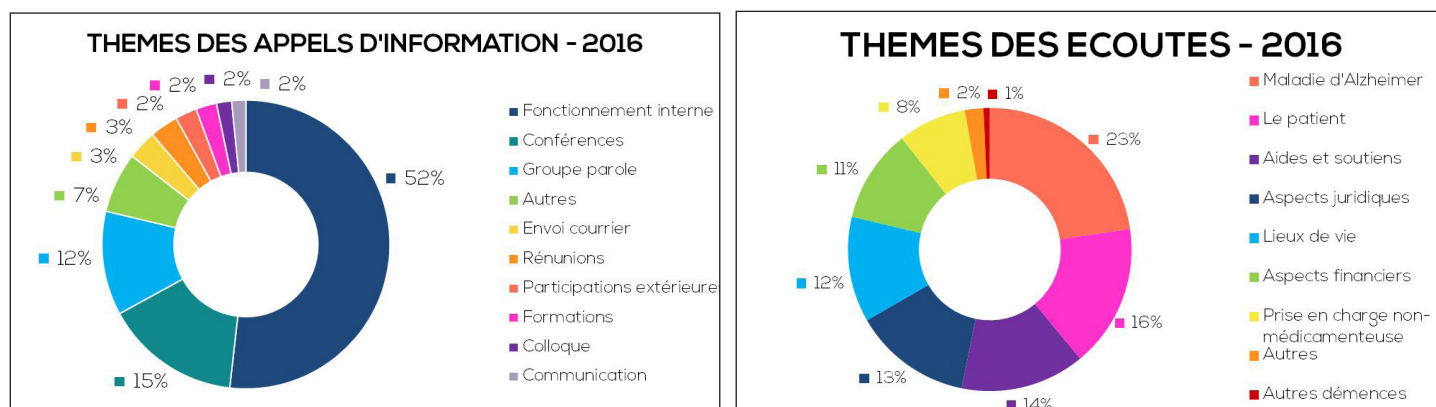
Enfin, par rapport aux années précédentes, on constate une évolution constante des appels. Sans pouvoir en tirer de conclusions certaines, on peut au moins supposer un intérêt croissant pour la Ligue et ses activités.



Comme pour la ligne 04, la ligne d'appel du Centre Info-Démences reçoit principalement des appels d'informations. Les écoutes représentent tout de même douze pourcents du total, soit 132 appels. Tout type d'appels confondus, les professionnels sont la catégorie de personnes qui appellent le plus souvent ce numéro. 161 familles ont tout de même contacté le Centre Info-Démences en 2016.



Au niveau des thèmes des appels, la logique suit également celle du siège social puisque 52 pourcents des appels concernent le fonctionnement interne, suivi par les conférences – dont s'occupe une employée du Département Psychosocial de Bruxelles, et puis des groupes de parole (12%), qui concernent également les deux personnes travaillant au Centre IDEM. Les écoutes sur Bruxelles concernent, quant à elles, en majorité, la maladie d'Alzheimer, le patient, les aides et soutien, les aspects juridiques, les lieux de vie et les aspects financiers.

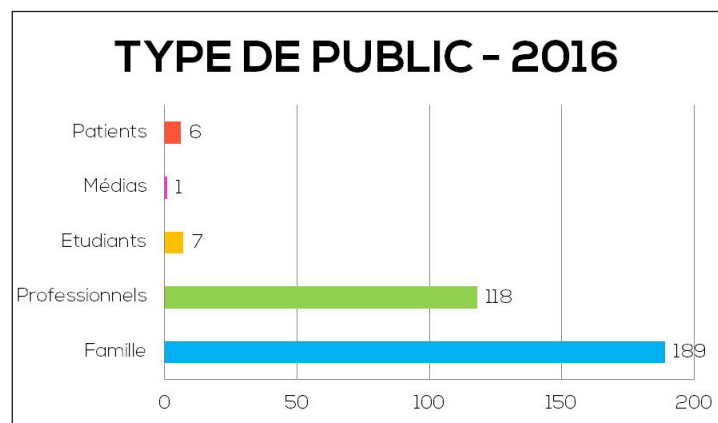
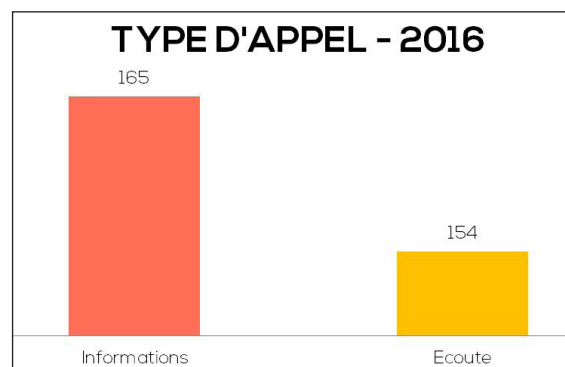


Le Centre Info-Démences reçoit également moins d'appels pendant l'été et en décembre. Par contre, il est fort sollicité en début d'année, ce qui peut se justifier par la mise en place des cycles de conférences. Enfin, on peut constater que l'évolution des appels est plus ou moins constante également sur Bruxelles.

10. Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW

La Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW a son siège social à Bruxelles, rue Brogniez 46. Elle est composée de trois représentants de la Ligue francophone, trois représentants de la Ligue néerlandophone, et un représentant de la Ligue germanophone.

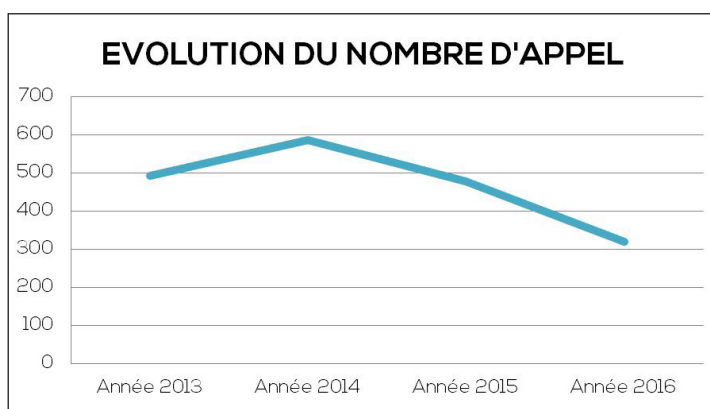
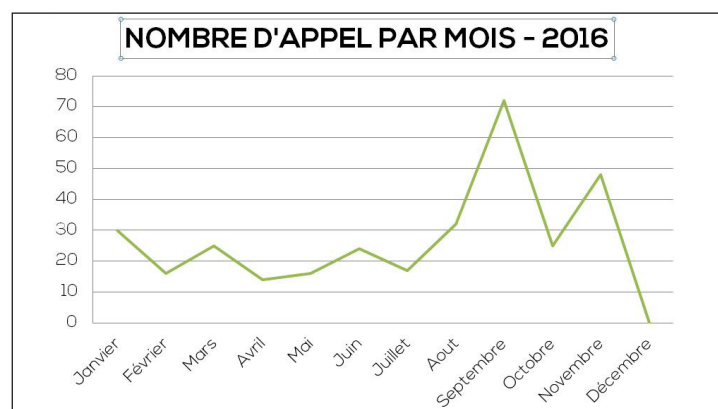
La Ligue Alzheimer ASBL, via la Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW dispose d'un numéro d'appel national, le 0800/15 225 gratuit depuis réseau fixe et mobile. Ainsi, La Ligue propose une écoute téléphonique assurée par des écoutants, anciens soignants familiaux ou soignants professionnels, dans la confidentialité, le non-jugement, la disponibilité et avec empathie. L'objectif est l'attention précise à la demande des appelants.



Toute personne, de tout âge, intéressée et/ou concernée par la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées (familles, patients, professionnels de la santé, étudiants, etc.) peut téléphoner afin d'être écoutée, pour partager un souci, faire part d'un problème, pour demander une information utile pour la vie courante avec une personne atteinte d'une désorientation ou d'une démence. Une majorité de familles nous contacte sur cette ligne. Ceci remplit son objectif puisqu'elle est avant tout dédiée aux personnes concernées : aidants, proches ou patients.

La ligne est accessible dans les trois langues nationales. Tout un chacun peut joindre la Ligue Alzheimer ASBL (en français) de 8 à 18 heures, tous les jours ouvrables. Le reste du temps, les appelants sont invités à composer gratuitement le n°107 de notre partenaire Télé-Accueil pour une écoute confidentielle.

En 2016, 319 appels francophones ont été comptabilisés. Plus de la moitié avaient pour intention première une récolte d'informations. Un peu plus de 48 pourcents des appels concernaient quant à eux des écoutes actives. Pour l'année à venir, la Ligue souhaiterait redynamiser le 0800 et augmenter le nombre d'écoutes sur cette ligne plutôt que sur le 04 ou le 02. Un pic d'appel a également été recensé sur le 0800 lors du mois de septembre lors duquel septante deux appels ont été reçus.



Comme on peut le voir, l'évolution du nombre d'appel depuis 2013 n'est pas positive. L'objectif est donc de stimuler l'intérêt pour cette ligne d'appel, d'une part, en invitant les appelants qui joignent le 04 ou le 02 à appeler le 0800, et d'autre part, en faisant une promotion adaptée. En 2015, la Ligue Nationale a travaillé avec l'entreprise JCDecaux pour afficher une publicité du 0800 dans les métros et ce, pendant une année.

Enfin, d'après le rapport de convention annuel de Télé-accueil, notre partenaire a reçu 192 appels dont le thème principal est la maladie d'Alzheimer dans le courant de l'année 2016. 42% des appels surviennent entre 9 et 17h, 36% entre 17 et 22h, 22% pendant la nuit. Concernant les thèmes (principaux et secondaires) recensés,

plus d'un tiers des appels ont comme thèmes la santé mentale (33.02%) : les problèmes psychiques (17.61%), l'anxiété (9.75%) et la dépression (5.66%), les difficultés relationnelles représentent environ un appel sur trois (32.70%) : entre parents et enfants (18.55%), avec d'autres membres de la famille ou des personnes extérieures (8.49%) ou avec le conjoint (5.66%), la solitude et l'isolement est abordée dans 14.15% des appels et 6.29% concernent des préoccupations quant à la santé et l'état physique. Selon Télé-Accueil, « La diversité des thèmes abordés montre à quel point la maladie d'Alzheimer va avoir un impact sur les différents domaines de la vie des appelants notamment dans la sphère affective et familiale mais également sur les personnes extérieures : personnels soignants, collègues, voisins, etc. ».

B. Prix Santkin

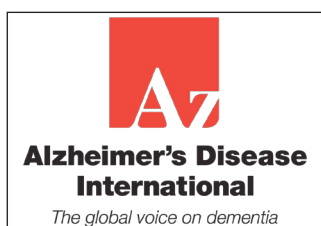


Le 21 septembre 2016 marque la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. À cette occasion, la Ligue Alzheimer ASBL a organisé, à l'Hôtel de Ville de Bruxelles, la remise du Prix Santkin 2016 pour la Ligue Nationale Alzheimer Liga asvl/vzw/vog, une bonne occasion de mettre en lumière les avancées de la recherche scientifique sur les caractérisation neurochimique des troubles du comportement dans la démence et sur l'anosognosie dans la maladie d'Alzheimer. Les lauréats de 2016 sont Sarah Genon, de l'Université de Liège et Yannick Vermeiren, de l'Université d'Anvers.

C. Memorepair

En 2016, poursuite de l'initiative Memorepair lancée le 21 septembre 2015, par la Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/vzw/Vog. C'est un outil de numérisation de vieux supports en ligne au service de la cause Alzheimer. Ce projet a été soutenu par la Loterie Nationale.

D. Alzheimer Disease International



La 31^{ème} édition de la conférence internationale ADI à Budapest avait pour thème « Démence : Perspective globale - Solutions locales ». Le programme quant à lui couvrait des domaines variés tels que les soins, la recherche médicale et l'expérience vécue au niveau mondial et national, démontrant l'importance de travailler ensemble. La Ligue Alzheimer ASBL a proposé un abstract pour une présentation orale dans la catégorie « Dementia friendly communities » - Ville Amie Démence. Celui-ci a été accepté et avait pour intitulé : « How to improve the quality of life of people with dementia? Friendly neighborhood among dementia friendly communities ». Dans cette présentation faite par Madame Henry, deux projets ont été abordés, à savoir le Protocole Disparition Seniors et Ensemble, Alzheimer est plus léger.

En tant que présidente de la Ligue Nationale Alzheimer Liga ASBL/VoG/VZW et membre de l'AG d'ADI, Madame Henry a défendu la candidature de la Belgique pour l'organisation du congrès mondial d'ADI à Bruxelles en 2019. Sur base du bidbook et après des visites prospectives, elle a obtenu l'accord pour 2021.

E. Alzheimer Europe

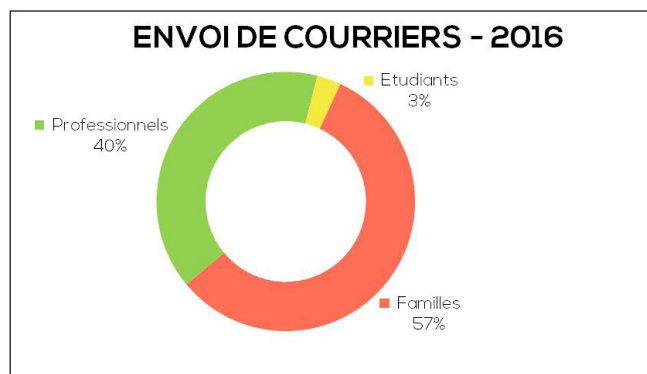
En 2016, Sabine Henry, membre du CA d'Alzheimer Europe a participé au 26^{ème} Congrès d'Alzheimer Europe à Copenhague. Le thème de cette année était « L'excellence dans la recherche et les soins en matière de démence ». Madame Henry a proposé un abstract qui a été accepté pour une présentation orale dans la catégorie « Dementia friendly communities », à savoir Ville Amie Démence.



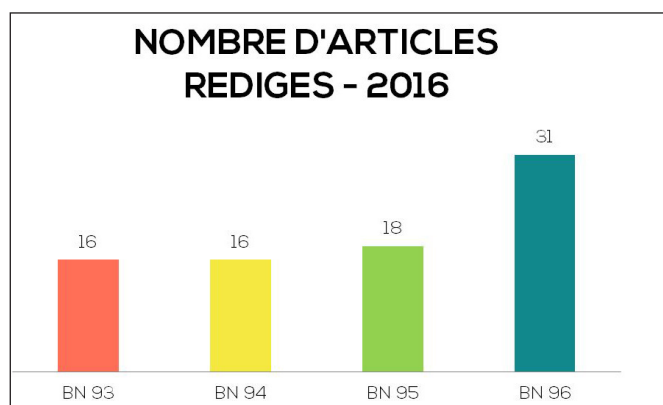
IV. QUATRIÈME PARTIE : COMMUNICATION

1. Courriers

Dans sa mission d'information, la Ligue Alzheimer ASBL s'engage à répondre efficacement aux demandes des appelants. En 2016, près de cinq cents courriers postaux ont été envoyés, tout type de public confondu.



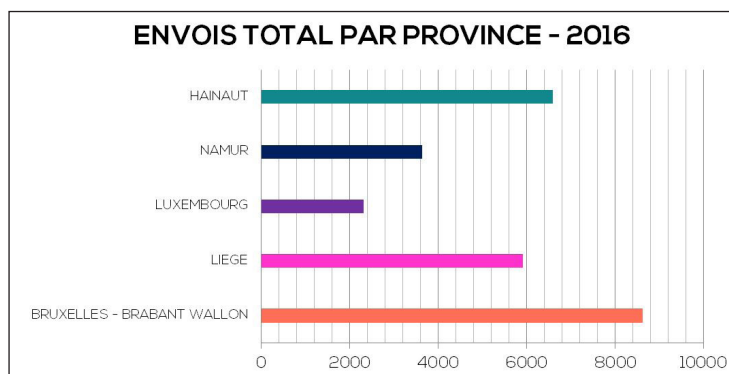
2. Bloc-notes



Le Bloc-notes est la revue trimestrielle de la Ligue Alzheimer ASBL. Composée d'une quarantaine de pages, cette publication contient, dans sa première moitié, les nouvelles de l'association, l'actualité dite « chaude » réparties en rubriques – Actualités ; Alzheimer Café ; Projets ; Recherche, etc. La seconde moitié contient, quant à elle, les informations « froides » à savoir l'agenda des trois mois suivant, nos publications, nos informations de cotisation, etc. L'éditeur responsable de cette revue trimestrielle est Sabine Henry, présidente. Fin 2016, le nombre d'articles rédigés et publiés a augmenté. Enfin, on peut le trouver gratuitement sur le site trois mois après son édition.

3. Newsletters

La newsletter informatique est une nouveauté de l'année 2016. Elle contient les informations d'agenda et les actualités de la Ligue : Alzheimer Cafés, conférences, formation, projets, événement ponctuel, etc. Elle est envoyée par Province pour que nos destinataires reçoivent les informations qui les concernent directement. Au cours de l'année, six newsletters ont été envoyées. Nos listings se basent sur les contacts de notre CRM. Autant de familles que d'étudiants ou professionnels reçoivent ces mails. Au total, ce sont plus de 27 000 mails qui ont été envoyés, comme on peut le constater ci-dessus.



4. Sites web

La Ligue Alzheimer ASBL communique ses informations au grand public grâce à ses sites internet. Elle en comptabilise actuellement trois : www.alzheimer.be ; www.ville-amie-demence.be et www.alzheimercafe.be . Ci-dessous, une analyse de leur activité.

A. *Alzheimer.be*

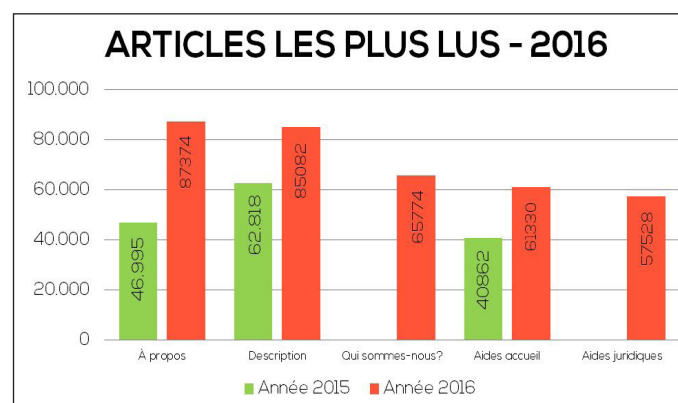
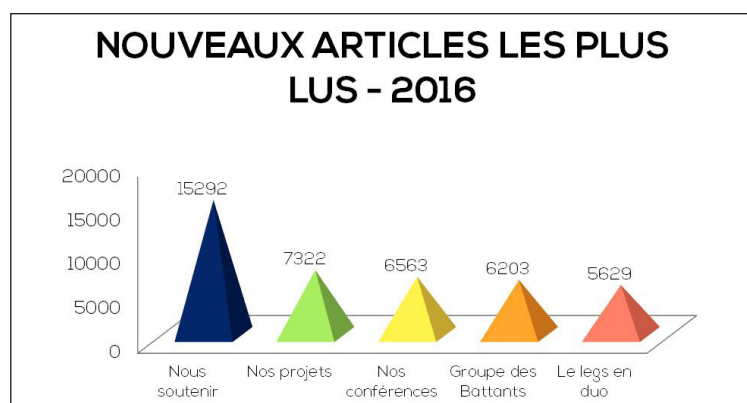
Alzheimer.be est le site principal de la Ligue Alzheimer ASBL. Il est référencé comme premier site sur le moteur de recherche « Google » au sujet de la maladie d'Alzheimer. Il est donc utile d'y publier toutes les informations

concernant la Ligue, c'est-à-dire ses activités, ses actualités, les événements auxquels elle participe et des actualités ayant un lien avec la maladie d'Alzheimer. Les internautes peuvent également y découvrir divers documents comme les anciens Bloc-notes en format numérique, les ressources bibliographiques ou nos sites partenaires.

En 2016, l'objectif était de rendre le site plus attractif. De nouveaux onglets, « Accueil » et « Contact », etc., ont été créés. Ce dernier a été cliqué plus de 25 000 en un an. Au courant de l'année 2016, quatre-vingts cinq articles ont été rédigés dans la catégorie « News ».

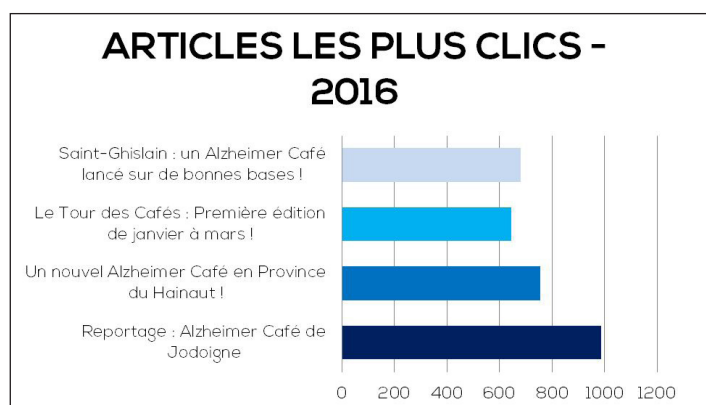


L'article le plus lu concerne l'organisation d'une pièce de théâtre sur le thème de la maladie d'Alzheimer, pour laquelle nous avons collaboré avec le Théâtre 140 de Bruxelles. La somme des vues des dix articles les plus lus d'élève à plus de 35 000.



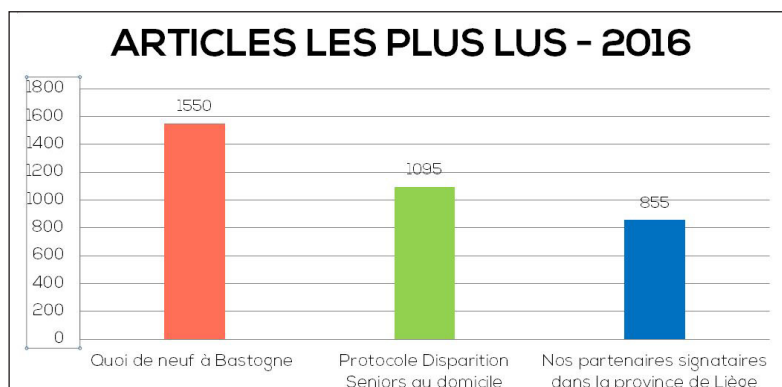
Depuis la création du site en 2010, les articles les plus consultés sont les suivants : « A propos », article de présentation de l'ASBL ; « Description » de la maladie d'Alzheimer ; « Qui sommes-nous » est une présentation de l'équipe de la Ligue, « Aides accueil » est un récapitulatif des aides financières, juridiques et d'autres services, et enfin « aides juridiques », qui récapitule les aides juridiques auxquelles une personne peut faire appel. Par rapport à 2015, l'article « description » était en tête avec 62 818 clics. Cette année, l'article de présentation de la Ligue arrive donc en tête, mais on peut constater que le site a énormément gagné en visibilité en un an, cet article ayant augmenté de plus de 40 300 vues. Pour deux articles nous n'avons pas de chiffres 2015 car ils ne se trouvaient pas dans le top cinq des articles les plus lus.

B. Alzheimercafé.be



Sur ce site sont recensées tous les sujets liés aux activités des Alzheimer Cafés : ouverture d'un nouvel AC, compte-rendu de l'un, photos de l'autre, mais également, document écrit ou visuel réalisé lors d'une session. En 2016, la configuration de ce site a été modifiée pour plus d'efficacité.

Le réseau des Villes Amies Dénement dispose également de son propre site internet. Le concept et les conditions y sont expliqués. Le site reprend également les communes/villes adhérentes. Les nouvelles adhésions, les initiatives et les signatures du Protocole Disparitions Seniors bénéficient d'articles qui alimentent le site. Ainsi, trente-quatre articles ont été publiés durant l'année 2016 dont seize d'actualité.



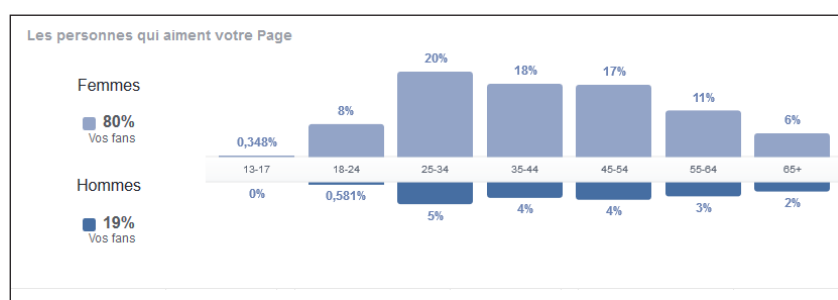
D. Perspectives 2017

L'objectif de l'année 2017 sera de refondre entièrement ces trois sites internet en un seul portail. Le Département Communication, épaulé par le Département Documentaliste, prépare une plateforme ergonomique. Le travail de gestion et de publication sera plus efficace et centralisé. Ce site unique facilitera les recherches des internautes dans la diversité et multitude d'informations proposées. .

5. Réseaux sociaux

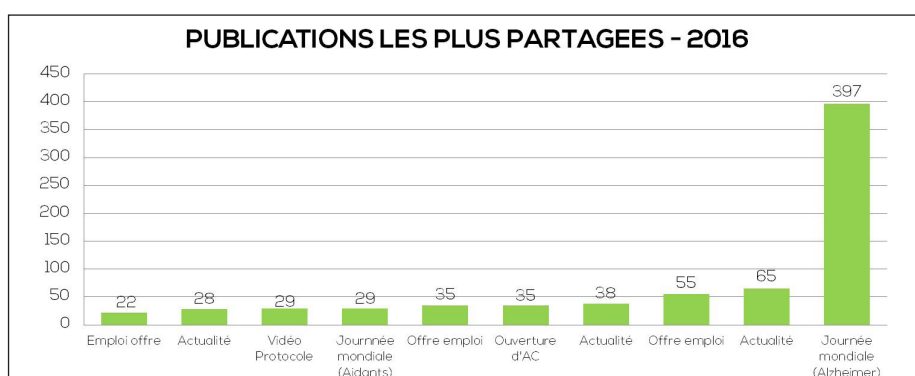
A. Facebook

La communication de la Ligue Alzheimer ASBL passe également par des outils numériques tels que Facebook. L'association a créé fin 2011 une « page » sur le réseau social où elle recense et relaie ses activités et actualités. En tant que plateforme à part entière, Facebook présuppose une utilisation adaptée à ses codes. C'est pourquoi une certaine méthode est employée pour y publier du contenu. En 2016, la page Facebook de la Ligue Alzheimer ASBL recense 861 likes au 31 décembre 2016. Un pic de likes a été recensé aux alentours du 21 septembre 2016.



Selon les statistiques fournies par la plateforme, la majorité (80%) de nos fans sont des femmes. Nos fans ont majoritairement entre 25 et 54 ans. En outre, plus ou moins 146 personnes seraient âgées de plus de 55 ans et plus. Ces personnes sont peut-être des aidants proches ou conjoint(e) d'une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer.

Nous avons lancé une campagne de sensibilisation le lundi 19 septembre à l'occasion de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer. Cet événement a boosté la page dans tous ses aspects, comme on le verra ci-contre (j'aime ; partages ; portée de publication). Cette semaine-là, 89 personnes supplémentaires nous ont suivies, avec un pic de 51 j'aime le 21 septembre. La



Ligue souhaiterait aussi booster l'interaction avec notre public via des sondages, des questions, etc.

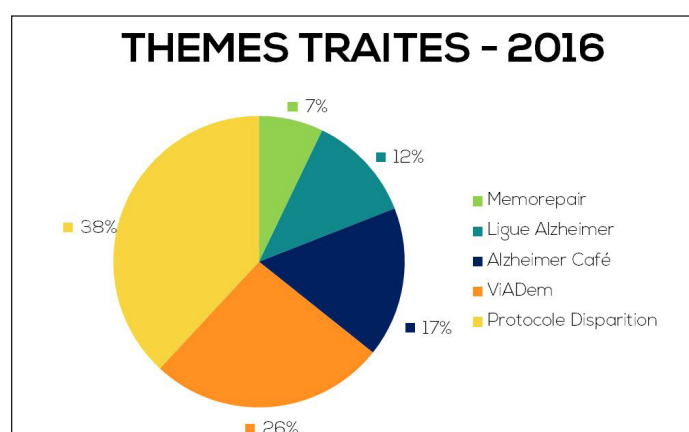
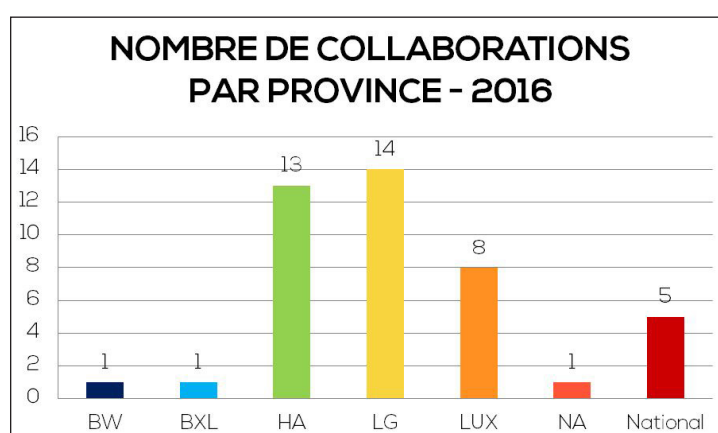
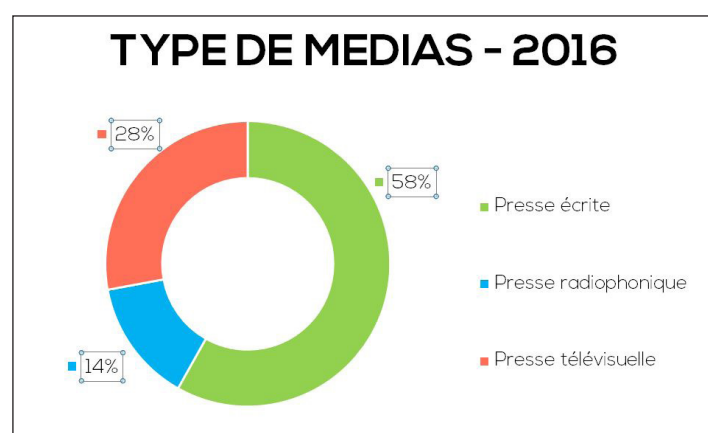
En 2016, le compte Twitter rassemble 110 followers et comptabilise 162 tweets. L'activité du compte a été vue 1900 fois, ce qui correspond à 32 vues par jour.

6. Annonces externes

En 2016, le Département Communication a remis à jour la procédure d'annonces de nos activités et a listé les partenaires via lesquels nous pouvions publier nos conférences, formations, colloque, etc. : Le Guide Social, MediaWind, Altervie.org, Wa.autonomie.org, et l'Agenda Liégeois. Nous envoyons également les informations aux institutions suivantes : Le Point info malade chronique de la Mutualité Chrétienne, Vie@Home, Soinspalliatifs. Be, le Crésam, Home Sweet Home et Intergeneration.be.

7. Médias

À côté de ses actions de communication, la Ligue Alzheimer ASBL compte également sur la presse belge afin de soutenir la cause et faire connaître ses actions. En 2016, 43 collaborations ont eu lieu, et ce sur différents thèmes. Parmi ces 43 productions médiatiques, presque 60 pourcents proviennent de la presse écrite, ce qui correspond à vingt-cinq articles.



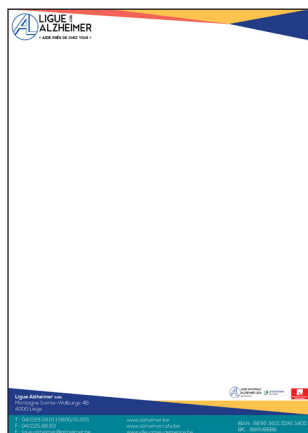
Pour 2017, la Ligue Alzheimer ASBL souhaiterait augmenter sa présence médiatique, notamment en participant par exemple à plus d'émissions télévisées pour parler de la maladie d'Alzheimer et sortir du tabou. Un autre objectif est de susciter davantage l'intérêt de la presse nationale pour nos événements nationaux tels que le colloque ou la journée mondiale. L'ASBL vise principalement trois types de supports médiatiques : la presse locale, pour toutes nos activités de proximité comme les Alzheimer Cafés, les conférences, les Groupes des Battants, le Protocole, etc. Ensuite, les magazines spécialisés pour les

informations concernant la maladie d'Alzheimer et démences apparentées, et tout ce qu'elle implique, et enfin, la presse francophone nationale, pour ce qui concerne nos informations générales, à savoir, la journée mondiale, le Prix Santkin, l'Alzheimer Café Day, etc.

À côté de cela, nous avons tout de même participé gratuitement à un supplément « Joyeuses Fêtes » qui est paru avec L'Avenir du 15 décembre (Distribution: 98600 ; Portée: environ 439670 lecteurs).

8. Support de communication

A. Charte graphique



Dans un objectif de perfectionnement et de cohésion de nos supports visuels (dépliants, affiches, flyers, etc.), le Département Communication de la Ligue Alzheimer ASBL a mis en place une nouvelle charte graphique : plus précise, complète et moderne. Sur base de l'identité visuelle antérieure, le logo a été remanié, les polices et la palette de couleurs a été fixée. Cette charte a été pensée pour être employée sur tous nos supports : dépliants, feuille à en-tête, Powerpoint, enveloppe, etc. dont voici quelques exemples ci-dessous.

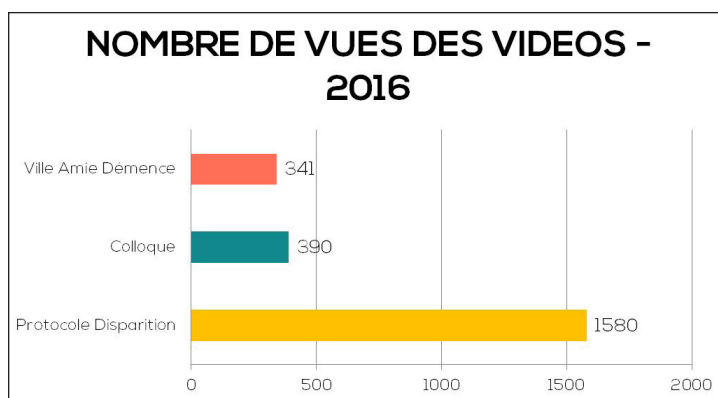
Pour 2017, l'objectif est avant tout d'étendre cette charte graphique à l'entièreté des supports, et notamment au futur site internet qui a été mentionné plus haut.

B. Dépliants

Dans l'optique de la charte graphique, nos dépliants ont été revus. Pour plus d'ergonomie, nos activités et offres « de base » ont été recensés dans une seule et même brochure de présentation. Celle-ci devient dès lors l'outil principal de présentation de la Ligue. Par province et par année, les informations sur les activités de proximité sont annoncées sur des dépliants distincts et de couleurs différentes.

C. Vidéos

En 2016, la Ligue Alzheimer ASBL s'est lancé pour défi d'aborder un nouveau support de communication : la vidéo ! L'idée est survenue dans le cadre du Protocole Disparition Seniors au Domicile. S'en est suivit une courte vidéo récapitulative du colloque annuel ainsi qu'un de présentation de l'initiative Ville Amie Démence. Celles-ci sont toutes publiées sur la plateforme YouTube sur la chaîne « Ligue Alzheimer ASBL », mais également sur Facebook.



Pour l'année 2017, la Ligue a pour objectif de réaliser au minimum deux nouvelles vidéos : la première s'intéresserait aux participants du Groupe des Battants et à leur point de vue sur des questions du quotidien, et la seconde exemplifierait des activités à mettre en place dans le cadre de la signature de la charte Ville Amie Démence.

V. CINQUIÈME PARTIE : DOCUMENTATION

La cinquième partie de ce bilan d'activités a pour objectif de faire le point sur l'état des archives et de la documentation de la Ligue Alzheimer ASBL. Cela est possible grâce à l'entrée en fonction de la nouvelle employée au Département Documentaliste. Dans un premier temps, un état des lieux des documents, archives et ouvrages a été établi, avant de préciser les actions à mener à partir d'octobre 2016.

1. Etat des lieux

Avant l'arrivée de notre nouvelle documentaliste, la gestion documentaire était assez basique. La Ligue possède néanmoins beaucoup de richesses et de diversités en termes de documentation. Plusieurs procédures et documents étaient disponibles comme « Acquisition de documents » et « Gestion périodique » et divers listings de documents ont également été créés pour prévoir une classification. Celle-ci était néanmoins assez faible. Par conséquent, le fond documentaire est méconnu, et donc non utilisé à sa juste valeur. La Ligue Alzheimer ASBL a obtenu les ressources pour s'occuper de tout cela : nous avons pu engager une documentaliste/archiviste.

2. Première démarche et travail en cours

En quelques mois d'activités, notre documentaliste a travaillé sur plusieurs points ci-dessus. Après l'état des lieux du travail qui lui était demandée, elle s'est attelée aux différentes tâches ci-dessous :

Gestion archivistique

1. Etat des lieux
2. Enquête de satisfaction et sur les connaissances du système d'archivage auprès des employés
3. Rendez-vous individuel pour revoir la classification avec chaque département
4. Mise en place et validation de la nouvelle classification

Gestion documentaire

1. Etat des lieux
2. Premier tri de documents
3. Recherche sur divers logiciels de gestion de bibliothèque (SIGB)
4. Analyse des logiciels sélectionnés
5. Choix d'un logiciel open source et recherche sur d'éventuelles sociétés d'installation

Manuel qualité

1. Études et analyse du Manuel Qualité actuel
2. Correction et mise à jour de la classification
3. Mise en place du « Réseau test »
4. Validation du nouveau réseau
5. Correction/mise à jour/création des documents types pour divers départements
6. Création des documents types et procédures pour le département documentaliste

Dossiers des subsides

1. Etudes et analyses relatives aux dossiers de subsides

Gestion informatique

1. Analyse des prérequis pour l'installation et la mise en ligne du SIGB par la Ligue elle-même

2. Installation du SIGB
3. Aide informatique en générale

3. Perspectives 2017

Durant les prochains mois et années, le Département Documentaliste effectuera un travail fastidieux. Par rapport à la gestion archivistique, il sera question, premièrement, de gérer et conserver les archives courantes et intermédiaires, tout en surveillant la mise en application adéquate au nouveau réseau. Deuxièmement, il s'agira de supprimer, trier et reclasser tous les fichiers numériques correctement sur le nouveau réseau. Troisièmement, les outils de repérage en archivage (tableau de tri, etc.) seront finalisés pour entamer l'inventaire des archives présentes en nos bureaux. Par ailleurs, la signalétique et le système de rangement des boîtes et caisses d'archives seront mis à jour. Enfin, l'inventaire de 2015 et avant va être vérifié et corrigé pour un réencodage effectif.

Du côté de la gestion documentaire, une indexation et une classification des documents vont être créées. La documentaliste procédera à un encodage, au dépouillement, au rangement, à la conservation et à l'élague de nos équipements physiques en vue d'organiser nos ressources documentaires. Celles-ci seront également développées et complétées de nouvelles acquisitions. Enfin, Virginie Martin se chargera d'effectuer une veille documentaire, de diffuser les répertoires bibliographiques et de rédiger des résumés analytiques.

La mise à jour du Manuel Qualité est une tâche qui revient également à notre documentaliste. Elle tâchera donc de finaliser la correction des documents types et des procédures mis à jours en 2016. L'objectif est de bénéficier d'un document unique sous format « livre » reprenant toutes les procédures vérifiées, validées et signées.

Le poste de documentaliste a par ailleurs été créé afin d'apporter un soutien au Département Comptabilité au niveau des dossiers de subsides. Pour cette raison, une réflexion sur le classement des subsides et sa mise en application va être menée, ainsi que sur le classement des pièces justificatives. Il sera également question de collaborer avec notre comptable pour le dossier trimestriel « Maribel ».

Enfin, en termes de gestion informatique, il s'agira de finaliser le paramétrage du catalogue en ligne, de collaborer avec le Département Communication pour la création d'un nouveau site web et d'apporter un soutien informatique.

VI. SIXIÈME PARTIE : RAPPORT FINANCIER

1. Dépenses

Tous les renseignements utiles relatifs tant aux dépenses qu'aux recettes sont détaillées dans le bilan ci-joint.

2. Recettes

La Ligue Alzheimer ASBL est une association qui assure ses fonctions grâce aux dons, aux legs et ensuite aux subsides, aux cotisations de ses membres, à la vente d'ouvrage et à l'organisation de formations.

3. Subsidies

Avec les différents pouvoirs subsidiant et soutenant, la Ligue Alzheimer ASBL peut poursuivre son objectif social. Cet apport nous permet d'affermir nos actions, d'être plus efficaces, et de poursuivre nos objectifs d'une meilleure qualité de vie pour les personnes atteintes de la maladie, leurs proches et toute autre personne concernée.

AVIQ – Subvention facultative PSYCHODEM

Le projet « PsychoDem » en Wallonie a pour objectif de renforcer et améliorer le travail du département psycho-social. Vu l'augmentation du nombre de cas de démences et la souffrance engendrée de la personne concernée et de ses proches, toute démarche d'écoute, de rencontre, de (in)formation et de soutien est une priorité pour la Ligue Alzheimer ASBL. Pour assumer ces missions autant qualitatives que quantitatives, l'expertise d'une psychologue ou assimilé renforce.

Quels sont les objectifs poursuivis ? La psychologue de la Ligue Alzheimer ASBL a pour rôle de :

- Animer les Alzheimer Cafés,
- Être co-animatrice lors des cycles de conférences itinérants dans les différentes provinces de la Wallonie,
- Donner les formations (Cercle des Aidants, Foranidem, Proxidem, ACCORDé, RéADem, formation «à la carte»...),
- Écoutes téléphoniques (0800),
- Rencontrer les familles, les personnes concernées et/ou intéressées par la maladie lors des permanences ou des rendez-vous individuels,
- Assurer des projets en collaboration avec les universités,
- Donner des conférences sur la thématique des démences et sur les activités de la Ligue.

COCOF – Subvention « Santé » PSYCHODEM

Le projet « PsychoDem » à Bruxelles a pour objectif de renforcer et améliorer le département psycho-social. Quels sont les objectifs poursuivis ? La psychologue du Centre Info-Démences aura pour tâche :

- Réunions du «groupe des battants»
- Formations des aidants proches (cercles des aidants)
- Démarche + accompagnement des services des communes pour devenir «commune amie démence» à Bruxelles
- Ecoute téléphonique et réponse aux demandes reçues par courriers.
- Information via cycles itinérants de conférences
- Animation des Alzheimer Cafés
- Recherche, collaboration, partenariat ULB, UCL

MARIBEL social

La Ligue Alzheimer désire soulager la pénibilité découlant de charges administratives complémentaires du pouvoir subsidiant amputant du temps de travail nécessaires aux missions premières. La Ligue Alzheimer a le devoir de répondre, aux demandes justifiées en matière de charge de travail administrative, d'organisation et de qualité du travail. Un ½ ETP a pour charges administratives complémentaires la gestion des documents administratifs.

Une gestion des documents administratifs plus efficiente soulage la pénibilité de charges administratives complémentaires qui sont régulièrement compensées par une surcharge de travail, par des heures supplémentaires du travailleur ce qui peut nuire à l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale. Cette surcharge est un frein au développement des missions de l'association.

APE-FOREM

Ci-dessous, voici la description des réalisations concrètes que nous avons mises en œuvre durant l'année 2016 en mettant en avant l'apport des travailleurs APE :

- TRAVAILLEUR APE communication :
- TRAVAILLEUR APE Secrétariat :
- TRAVAILLEUR APE la Comptabilité, Legs, Ressources Humaines.

CPE Région wallonne

Ce subsidie impute au coût d'un travailleur engagé dans le cadre de l'action sociale et de la santé. Par travailleur, on entend tout jeune de moins de 26 ans inscrit comme demandeur d'emploi et occupé dans le cadre CPE.

ACS – Actiris

Poste Actiris – étude des ressources du domicile dans l'accompagnement des personnes malades d'Alzheimer ou atteintes de démence apparentée. Dans le but d'optimiser la prise en charge de personnes malades d'Alzheimer ou atteintes de démence apparentée à domicile, la personne engagée s'appuiera sur l'expérience pratique de professionnels de la santé et de proches pour effectuer un état des lieux des ressources existantes, un état des lieux des besoins et des manques ressentis et des moyens à mettre en œuvre pour ajuster les ressources à la demande.

- Premier temps : Guide d'entretien avec les professionnels : Durant cet entretien, la personne aura une double mission : se renseigner sur les services proposés et promouvoir la Ligue Alzheimer ASBL et ses activités. Pour ce faire, un dossier à remettre à chaque personne rencontrée sera préparé (Menu de la Ligue, dépliants, affiches, information générale et descriptif du projet). Une grille d'entretien sera également composée
- Deuxième temps : Entretien avec les proches : L'objectif est de faire l'état des lieux des aides à domicile auxquelles les proches ont recours, de leur connaissance de l'existence de ces aides, de leurs manques éventuels. La grille d'entretien est à réaliser.
- Troisième temps : Analyse des résultats obtenus : Il est important de mettre en rapport ces 2 pôles pour pointer les concordances et les divergences et pouvoir objectivement proposer des pistes de solution répondant aux besoins des 2 parties.
- Quatrième temps : Rédaction et présentation des conclusions

AVIQ – Subvention facultative « Colloque 2016 »

En 2016, l'AVIQ nous soutient dans le cadre de l'organisation notre 24ème colloque annuel « 1000 lieux de vie et habitats ». Terrain de rencontres et d'échanges entre familles et professionnels de la santé pour toute la Communauté française, ce colloque a comme objectifs de souligner les différentes lignes de conduites éthiques utilisables au quotidien dans le domaine des démences ainsi que de dégager des perspectives d'avenir et définir des pistes d'actions concrètes et originales.

La Province de Liège

La Province de Liège finance en partie notre Bloc-notes au niveau de l'impression et de l'envoi du périodique trimestriel. Ceci nous permet d'informer les personnes concernées et le grand public pour mieux faire connaître la maladie d'Alzheimer et leur permettre ainsi de pouvoir agir de façon appropriée.

La Commune de Koekelberg

Ce subside a été utilisé pour l'organisation du Prix Santkin 2016 à Bruxelles, le cycle de conférence bruxellois 2016, la formation Cercles des aidants organisée à Anderlecht, et l'information et l'écoute à domicile à Bruxelles.

